



**COMPARAISON ENTRE LES MENAGES
AGRICOLES ET LES MENAGES
COMMERCANTS DU TERRITOIRE DE KABARE
EN RDC: QUELLE STRATEGIE DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETE**

GERMAINE FURAH MIRINDI

**TRAVAIL DE FIN D'ETUDES PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE MASTER
COMPLEMENTAIRE EN ECONOMIE ET SOCIOLOGIE RURALES**

ANNEE ACADEMIQUE 2011 – 2012

PROMOTEUR : PROFESSEUR PHILIPPE LEBAILLY

Table des matières

Tables des illustrations.....	5
Les tableaux	5
Les figures	5
Remerciements	6
Résumé	7
Introduction générale.....	8
Première partie : Généralités	11
Chapitre 1 : Revue de la littérature	11
1.1. Inégalités de revenu et croissance	11
1.1.1. Les inégalités renforcent-elles la croissance ?	11
1.1.2. Y a-t-il une relation négative entre les inégalités et la croissance ?.....	12
1.2. Aspects multidimensionnels de la pauvreté	15
1.2.1. La pauvreté monétaire	15
1.2.2. La pauvreté des conditions de vie	16
1.2.3. La pauvreté des potentialités.	16
1.3. Pauvreté et moyens de subsistance des ménages ruraux.....	16
1.3.1. Modèle du ménage rural.....	16
1.3.2. Le cadre des moyens de subsistance	17
1°. Activités et stratégies de subsistance : colonnes, D et E.....	18
2°. Résultats de la subsistance (colonne F).....	18
3°. Sécurité des moyens de subsistance.....	18
4° Biens de subsistance (colonne A)	19
5°. Accès aux actifs : influences clés (colonne B).....	19
6°. Contexte de subsistance (colonne C)	20
Chapitre 2: Milieu d'étude et méthodologie de collecte et d'analyse des données primaires	21

2.1. Milieu d'étude	21
2.1.1. Description géographique du milieu	21
2.1.2. Bref aperçu du milieu d'étude	22
2.1.3. Economie et population du Sud-Kivu	22
2.1.4. Lien entre pauvreté et l'insécurité alimentaire dans le Kivu rural	23
2.2. Méthodologie	25
2.2.1. Choix du milieu d'étude	25
2.2.2. Stratégie de mise en œuvre des enquêtes et collecte des données.....	26
2.2.3. Echantillonnage	26
2.2.4. Unité d'analyse.....	28
1°. Le ménage comme unité privilégié.....	28
2°. Modèle de ménage représentatif par catégorie.	30
2.2.5. Technique statistique d'analyse des données	30
2.2.6. Analyse des inégalités des revenus.....	30
2.2.7. Mesure de la pauvreté monétaire	32
2.2.8. Estimation des revenus des ménages.....	33
Deuxième partie : Présentation et analyses des résultats	35
Chapitre 3 : Les ménages et leurs activités.....	35
3.1. Profil des ménages	35
3.1.1. Caractéristiques des ménages.....	35
3.1.2. Le mode d'acquisition des champs	37
3.2. Activités des ménages.....	39
3.2.1. L'activité agricole	39
3.2.2. Analyse de déterminants du revenu agricole.....	41
1°. La superficie de champs.....	42
2°. Le niveau d'étude.....	42

3°. La taille du ménage	42
4°. Utilisation de la main d'œuvre salariale	42
Chapitre 4. Sources et inégalités des revenus	45
4.1. Sources de revenus des ménages sous études	45
4.1.1. Les sources de revenus	45
4.1.2. Affectation des revenus des ménages : une analyse qualitative des données de l'enquête	46
1°. L'alimentation	48
2°. La scolarisation des enfants	49
3°. Le réinvestissement agricole	49
4°. Le système de capitalisation et l'épargne	50
4.2. Analyse des inégalités des revenus inter et intra catégories des ménages	52
4.2.1. L'indice de Gini et la courbe de Lorenz	52
4.2.2. La décomposition de l'indice de Gini	55
4.3. Analyse de la pauvreté	57
4.3.1. Le patrimoine des ménages	57
4.3.2. Niveau de pauvreté par personne et par catégorie	58
4.3.3. Répartition de la pauvreté au sein des ménages	59
4.3.4. Incidence, profondeur et sévérité de la pauvreté	60
4.3.5. La question de genre et la lutte contre la pauvreté	61
Conclusion générale	63
Bibliographie.....	66

Tables des illustrations

Les tableaux

<i>Tableau 1 : Caractéristiques de l'échantillon</i>	35
<i>Tableau 2 : Régime foncier selon les catégories des ménages.....</i>	38
<i>Tableau 3 : Finalité de la production agricole selon le sexe et par catégorie des ménages</i>	40
<i>Tableau 4 : Utilisation de la main d'œuvre salariale selon le sexe et la catégorie des ménages</i>	43
<i>Tableau 5 : Décomposition de l'indice de Gini.....</i>	55
<i>Tableau 6 : Le patrimoine des ménages par catégorie</i>	57
<i>Tableau 7 : Répartition des indices de pauvreté par catégorie de ménages.....</i>	60

Les figures

<i>Figure 1 Le cadre des moyens de subsistance.....</i>	17
<i>Figure 2 : Carte géographique de la Province du Sud-Kivu à l'Est de la RD Congo.</i>	21
<i>Figure 3 : Déterminants de la production agricole.....</i>	41
<i>Figure 4 : Sources de revenus des ménages.....</i>	45
<i>Figure 5 : Affectation des revenus des ménages</i>	47
<i>Figure 6 : Inégalités de revenus au sein des ménages agriculteurs.....</i>	52
<i>Figure 7 : Inégalités de revenus au sein des ménages agri-commerçants</i>	53
<i>Figure 8 : Inégalités de revenus entre les deux catégories de ménages sous étude.....</i>	54
<i>Figure 9 : Répartition des revenus entre les individus au sein des ménages</i>	58
<i>Figure 10 : Répartition de la pauvreté au sein des ménages</i>	59

Remerciements

Le présent travail représente notre ultime parcours qui s'est avéré assez laborieux mais par le soutien de beaucoup de personnes qui nous sont très chers, nous décrochons aujourd'hui l'idéal attendu.

Nous exprimons notre gratitude auprès de notre promoteur, le professeur Philippe LEBAILLY, pour les remarques et conseils qui nous ont permis de réaliser ce travail. Nous garderons à jamais les souvenirs de tous les efforts que vous avez consentis avec le souci de nous voir progresser. Vous avez marqué notre parcours et je n'aurai jamais des mots pour dire Merci !

Nous réitérons nos sincères remerciements aux membres de notre jury Mr Thomas Dogot et Delpierre Mathieu, qui ont bien voulu donner de leur temps pour examiner et juger ce travail. Egalement à tout le personnel de l'unité d'économie rurale de GxABT. Nous ne pouvons pas oublier les efforts de Mme Françoise DECAMP et Maria Rodopoulou qui nous ont facilité les bonnes conditions d'études.

Notre profonde gratitude à notre Université d'origine, Université Evangélique en Afrique (UEA/BUKAVU), représentée par Le Recteur Gustave MUSHAGALUSA NACHIGERA de nous avoir donné cette opportunité de parfaire nos connaissances. Nos sincères remerciements à l'EED/Allemagne pour le soutien financier. Sincère merci à l'organisation EED/Allemagne qui a financé notre formation.

Nos vifs remerciements à nos parents et beaux-parents, mes sœurs, frères et beaux-frères et leurs progénitures pour les soutiens et encouragements.

À tous ceux qui nous sont chers et ceux dont leurs noms ne sont pas ici mentionnés mais gravés dans nos cœurs, qu'ils trouvent en ce travail l'expression de notre sincère gratitude.

Germaine FURAHÀ MIRIND

Résumé

La Province du Sud-Kivu a des potentialités agricoles énormes et l'agriculture occupe plus de 70% de sa population. Par ailleurs, son secteur agricole se dégrade de plus en plus et n'arrive pas à nourrir sa population ni faire vivre les ménages qui le pratiquent. La catégorisation des ménages dans l'analyse de leurs conditions de vie permet d'éviter des généralisations et dégage des pistes de solutions au problème de pauvreté.

Cette étude cherche à comprendre les stratégies des ménages ruraux dans la lutte contre la pauvreté et la répartition des revenus entre ces deux catégories de ménages à savoir les ménages vivant uniquement de l'agriculture et les ménages qui ont réussi à diversifier leurs revenus par une activité extérieure (le commerce).

Les résultats de l'enquête montrent que les ménages agri-commerçants échappent aux chocs grâce à l'activité commerciale qui assure les besoins de base comme l'alimentation, la scolarisation des enfants, etc. et permet ainsi à l'activité agricole de s'autofinancer. L'activité agricole seule ne fait plus vivre les ménages ; ce qui les amène à dépendre des aides aléatoires extérieures pour vivre en période de soudure. Les ménages agriculteurs sont plus exposés au phénomène de pauvreté. Ils représentent 77,5% des pauvres identifiés. Pour un indice de Gini de 0,5242, le revenu issu du commerce contribue fortement à l'inégalité de revenus des ménages à l'ordre de 58,7% contre une contribution à l'inégalité de l'ordre de 24,4% du revenu agricole pour un indice de Gini de 0,2356. Il existe une forte corrélation entre le revenu total des ménages et le revenu issu du commerce (0,877). Ceci veut dire que si tous les ménages diversifiaient leurs revenus et donc ne pas dépendre totalement de l'agriculture, cela augmenterait leur revenu, réduirait les inégalités des revenus et la pauvreté monétaire. Mais peut-on encourager la diversification qui pousserait à l'abandon du secteur agricole ? Dans le contexte du milieu d'étude, l'activité commerciale permet aux ménages de survivre mais n'est pas un moyen efficace pour un développement rural. L'agriculture reste incontournable pour cette fin mais nécessite l'engagement de l'Etat. Le meilleur moyen pour réduire la pauvreté et pour une croissance pro-pauvres est de soutenir le développement du secteur agricole pour valoriser les produits agricoles (augmenter leur valeur ajoutée) par l'entrepreneuriat agricole.

Introduction générale

La pauvreté est considérée aujourd'hui comme l'un des grands défis du 3^{ème} millénaire des pays en voie de développement. En République Démocratique du Congo (RDC), ce défi est loin d'être relevé. En effet, depuis son accession à l'indépendance, la RDC voit la situation socioéconomique de sa population se dégrader avec un indice de développement humain qui, en 2011, le classe en dernière position. Le taux de pauvreté avoisine 70% de l'ensemble des ménages congolais. Cette situation de pauvreté est plus alarmante dans les zones rurales qui représentent 80% de la population. Cette population rurale essentiellement de l'agriculture qui constitue la principale source de revenu de 70% de ménages ruraux (PNUD¹, 2009).

Le Sud-kivu, jadis grenier du pays, est classé parmi les provinces où la pauvreté et l'insécurité alimentaire bat son plein. Avec une population majoritairement rurale, 76,5% des ménages souffrent de la pauvreté. Cette situation laisse comprendre le niveau de dégradation du secteur agricole. Devant cette situation, les ménages ruraux ont pu développer d'autres stratégies pour leur survie en diversifiant leurs sources de revenus. Dans le monde rural, outre le revenu agricole des exploitants agricoles défini comme la valeur de leur production agricole, la diversification des activités génératrices de revenus procure aussi des revenus extra-agricoles pour les ménages. La diversification engendre donc, hormis l'augmentation du revenu du ménage, la réduction des risques auxquels le ménage a à faire face étant donné qu'il repose sur différentes sources de revenu (Lapenu et Zeller, 2000). La stratégie de diversification des revenus découle de la pauvreté, de l'exposition des ménages aux différents risques et chocs saisonniers et de l'absence et/ou la défaillance des marchés des facteurs de production et du crédit.

Le financement du secteur agricole reste l'une des causes premières de l'effondrement de l'économie du monde rural en général et du secteur agricole en particulier dans les pays en développement. En effet, l'ancien paradigme des finances rurales développé dans les années 1960 et 1970 dans les pays en développement était fondé sur la préoccupation des pouvoirs publics de faciliter l'accès au financement rural. L'objectif était la promotion du développement agricole par la modernisation de l'agriculture. L'approche privilégiée a pris la forme d'une intervention directe de la part des Etats par l'intermédiaire des banques publiques

¹ Programme des Nations Unies pour le Développement.

de développement et des bailleurs de fonds². L'accès au financement devient donc l'élément décisif pour accroître la productivité de la terre, améliorer les revenus et assurer la sécurité alimentaire des ménages. Or, la plupart des paysans des pays en développement sont exclus des systèmes bancaires. Les taux de bancarisation du monde agricole ne dépassent pas 5 ou 6% en Afrique ou en Asie du Sud (Bachelier, 2007). Devant une telle situation, le revenu non agricole joue à la fois le rôle de financement du secteur agricole mais aussi de survie des ménages. Au Sud-kivu rural, si certains ménages ont encore accès à la terre, ils restent cependant privés, des ressources pour l'accès aux autres facteurs de production dans le secteur agricole en amont, mais aussi à la disponibilité et à l'accès économique à la nourriture en aval.

Nous proposons au travers de la présente étude d'analyser ***l'impact de l'activité commerciale sur la réduction de la pauvreté sur l'axe Bukavu-katana.***

Nous partons des hypothèses selon lesquelles :

- *Le commerce constitue une source de financement efficace et stable du secteur agricole mais également une garantie de la survie des ménages.*
- *La participation à l'activité non-agricole pourrait accroître les disparités de revenu et réduire la pauvreté dans un milieu comme celui de notre étude.*

Les objectifs poursuivis sont :

- L'analyse des activités des ménages et leur effet sur le revenu et le secteur agricole
- L'analyse des déterminants de la production agricole
- L'analyse de la manière dont les revenus des ménages sont affectés et voir leur relation avec l'activité agricole et le bien-être du ménage,
- L'analyse de la pauvreté et les inégalités de revenus entre les ménages

Pour mieux porter à bord notre étude nous avons utilisé certaines méthodes à savoir : l'approche quantitative et l'approche qualitative. L'usage de ces méthodes rentre dans l'optique d'appréhender la multidisciplinarité, base d'une bonne étude, dans les milieux ruraux où plusieurs éléments interagissent dans l'explication de certains phénomènes socio-économiques.

² Solène Morvant-Raux de la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde, 2008, synthèse du colloque sur « Quelle microfinance pour l'agriculture des pays en développement ? ».

L'approche qualitative nous a donc permis de comprendre les profils des ménages ruraux concernés par notre étude sur base de critères suivants : l'âge du chef de ménage et des personnes à sa charge, son sexe, son état civil, son niveau d'éducation, la taille du ménage, l'habitat et le type de biens apparents dont disposent les ménages, leurs activités économiques et autres sources de revenus etc. Nous pensons que les différentiels des profils des ménages influencent d'une part le choix d'activités économiques et l'affectation des revenus des ménages. L'approche quantitative nous a été d'une grande utilité essentiellement dans la détermination et l'affectation des revenus agricoles, non-agricoles et les revenus issus d'autres sources. Elle permet également d'analyser la question de pauvreté et d'inégalités des revenus et la pauvreté

Nous avons également parcouru différents ouvrages, articles, etc. en rapport avec notre étude. Outre la documentation, les données utilisées ont été récoltées à l'aide d'un guide d'interview semi-dirigé. A l'aide de techniques statistiques, les données recueillies ont été traitées en vue d'atteindre les objectifs de l'étude. L'impact du revenu non-agricole sur l'inégalité est appréhendé dans ce travail à l'aide de la décomposition de l'indice de Gini. Ainsi nous pouvons concevoir le revenu non-agricole comme un « transfert exogène » qui s'ajoute au revenu total du ménage, et examiner son effet sur l'inégalité. A cet égard, il s'agit de décomposer les gains totaux des ménages, et d'étudier la contribution de chaque source de revenus au niveau et à la distribution du revenu (Pyatt et al. 1980 ; Stark ,1991 ; Zhu, 2005)

Le présent travail concerne l'axe Bukavu-Katana le long duquel on trouve une agglomération de la population et où on retrouve plusieurs centres commerciaux dont les plus grands sont le centre Kavumu et le centre Katana auxquels nous nous intéressons. Ce travail est subdivisé en deux grandes parties qui contiennent chacune deux chapitres. La première partie consiste en une présentation des généralités. Le premier chapitre présente une brève littérature en rapport avec notre travail. Le deuxième chapitre présente le milieu d'étude et la méthodologie. La deuxième partie présente les résultats présentés en deux étapes. Les résultats en rapport avec les profils des ménages et leurs activités sont présentés dans le troisième chapitre. Le quatrième et dernier chapitre analyse la manière dont les revenus sont affectés et les disparités des revenus entre les ménages. Elle analyse également le niveau de vie des ménages à partir de la pauvreté de ménages.

Première partie : Généralités

Chapitre 1 : Revue de la littérature

1.1. Inégalités de revenu et croissance

Depuis le milieu des années 1950 et l'hypothèse de Kuznets (1955) d'une fonction en U inversé entre les inégalités de revenu et la croissance économique, plusieurs modèles théoriques ont été élaborés pour étudier l'impact d'une distribution non égalitaire des ressources sur le processus de développement. Ces théories relèvent de deux grandes catégories : la première postule l'existence d'une relation positive entre inégalités et croissance, induite par l'épargne individuelle et des incitations à investir ; la seconde souligne les effets négatifs d'une distribution inégale des ressources sur les perspectives de croissance d'un pays, effets qui empruntent trois grands canaux : l'instabilité sociale et politique ; la politique budgétaire et fiscale ; et l'accumulation de capital en présence de marchés du crédit imparfaits et de l'inefficacité des marchés financiers. La relation entre les inégalités et la croissance est analysé ici sous forme d'interrogations.

1.1.1. Les inégalités renforcent-elles la croissance ?

L'idée selon laquelle les inégalités renforcent la croissance s'appuie sur trois arguments. Le premier est issu d'une longue tradition de la pensée économique initiée par l'hypothèse de Kaldor (1956), selon laquelle la propension marginale à épargner serait plus forte chez les riches que chez les pauvres. En supposant une corrélation positive entre le taux de croissance du PIB et l'épargne nationale, la croissance des économies inégalitaires serait alors plus rapide. Cet argument a été critiqué pour plusieurs raisons, récapitulées notamment chez Ray (1998). Il implique une relation linéaire entre la propension à épargner et les niveaux de revenu, alors qu'une telle relation peut être non linéaire et suivre une courbe en U inversé. La propension marginale à épargner augmenterait des niveaux inférieurs de revenu aux revenus moyens pour diminuer dans les quintiles supérieurs. Si tel est le cas, la relation entre inégalités et croissance n'est positive qu'à des niveaux très faibles de revenu où une certaine concentration des ressources permet à une fraction de la population d'accumuler des richesses. Durant le processus de développement économique, l'épargne réelle se répercute sur la dynamique du revenu, permettant avec le temps une consolidation de la distribution initiale des ressources ; les hauts niveaux d'inégalités de revenu ont tendance à se perpétuer d'une génération à l'autre, enfermant un pays dans le cercle vicieux de déclin de l'épargne

nationale à mesure que la proportion des pauvres à faible capacité d'épargne augmente par rapport à la fraction des riches à forte capacité d'épargne.

Un deuxième type d'argument visant à expliquer l'effet positif des inégalités de revenu sur la croissance souligne l'existence d'indivisibilités de l'investissement : les projets d'investissement, l'implantation d'une nouvelle entreprise ou la mise en œuvre d'innovations impliquent des coûts fixes irrécupérables non négligeables. Comme le montre le modèle théorique élaboré par Galor et Tsiddon (1997), la concentration des richesses est indispensable pour initier de nouvelles activités industrielles et promouvoir l'innovation technologique qui sont au cœur d'un processus de développement réussi. En outre, les économies modernes soumises à une demande de produits fortement diversifiés ont besoin d'un certain niveau de diversification professionnelle ; les inégalités de revenus sont alors nécessaires pour éviter un excès d'offre de main-d'œuvre hautement qualifiée (Galor et Moav, 2000 cité par Orazio et Chiara, 2004).

Le troisième argument en faveur d'un effet de stimulation des inégalités sur la croissance, énoncé pour la première fois par Mirrlees, 1971 (cité par Orazio et Chiara, 2004), s'appuie sur des considérations de motivation. En présence d'un risque moral, lorsque le résultat dépend du travail non observable des employés, un salaire fixe indépendant des résultats obtenus décourage tout effort, tandis que son indexation sur des critères de performance renforcera la motivation des travailleurs à maximiser la production globale. Globalement, ce premier groupe de théories souligne l'existence d'un arbitrage fondamental entre équité et croissance économique. Si l'on observe les effets concrets des politiques de redistribution, on s'aperçoit que l'impact négatif d'une égalisation des revenus s'accroît lorsque les politiques sont financées par un système d'imposition progressive qui réduit encore la tendance à épargner.

1.1.2. Y a-t-il une relation négative entre les inégalités et la croissance ?

Orazio et Chiara (2004) classent en trois grandes catégories les théories estimant que les inégalités de revenus réduisent la croissance. Selon eux, la première met l'accent sur la diffusion de l'instabilité sociale et politique dans le cas d'une distribution inégale des ressources. La concentration des revenus augmente la violence et le mécontentement social ; elle favorise aussi l'apparition d'activités illicites et de manifestations risquant de provoquer émeutes et coups d'État. (Hibbs, 1973 ; Venieris et Gupta, 1983, 1986, Gupta, 1990 ; Alesina et Perotti, 1996 cités par Orazio et Chiara en 2004). Les sociétés divisées et fragmentées ont

du mal à mettre en oeuvre des réformes et des programmes de stabilisation économique qui bénéficieraient à tous les groupes de revenu et renforceraient le potentiel de croissance (Fernandez et Rodrik, 1991 ; Alesina et Drazen, 1991) ; l'instabilité sociale et la criminalité découragent les investissements privés et pénalisent la croissance économique.

De plus, d'importantes inégalités de revenus ont tendance à aller de pair avec la formation de ghettos et de trappes à pauvreté : les riches vivent de plus en plus dans des «oasis privilégiées», loin du reste de la population qui ne peut ni se faire entendre ni influencer le processus de développement (Durlauf, 1994, 1996). Les sociétés fortement inégalitaires accumulent peu de capital social, ce qui accentue la division entre pauvres/peu éduqués et riches/fortement éduqués. La pauvreté se transmet de génération en génération, selon un cercle vicieux d'inégalités persistantes et d'exclusion sociale qui finissent par exercer un impact négatif à long terme sur les performances économiques : le taux de croissance équilibré et le niveau du capital humain agrégé sont en général plus faibles pour tous les groupes de revenus, contrairement à ce qui se passe dans des économies plus intégrées et homogènes. La deuxième catégorie de modèles qui mettent en avant un impact négatif des inégalités de revenu sur la croissance traite de la politique budgétaire et fiscale. Bertola (1993 cité par Orazio et Chiara ,2004), Alesina et Rodrik (1994) et Persson et Tabellini (1994) ont élaboré des modèles d'économie politique qui établissent une corrélation entre inégalités et croissance via l'effet conjoint d'un mécanisme politique et économique. En présence d'une distribution déficiente des ressources, la demande de redistribution des revenus est forte et la préférence pour une imposition progressive dans un système d'élection majoritaire tend à augmenter.

Les forts taux d'imposition pesant sur les riches découragent l'investissement et l'accumulation du capital, réduisant de ce fait le taux de croissance. Bénabou (1996) a proposé une généralisation des modèles d'économie politique en étudiant la relation entre inégalités et croissance dans des systèmes non démocratiques. Dans une société oligarchique où seule l'élite riche peut voter, aucune demande de redistribution n'est exprimée ; l'impact négatif des inégalités de revenu est induit par un mécontentement public et une instabilité sociale plus que par un système d'imposition progressive. En outre, en supposant que les droits civiques soient liés au niveau d'éducation, l'élite riche pourrait décider de ne pas financer des programmes d'éducation de masse afin de prévenir le risque d'une perte de pouvoir par suite de la demande de redistribution exprimée par un électorat majoritaire. Par

conséquent, les sociétés inégalitaires affichent généralement des taux inférieurs d'accumulation de capital humain et passent plus lentement de l'oligarchie à la démocratie que des économies plus égalitaires (voir aussi Bourguignon et Verdier, 1998).

Dans la troisième catégorie, les modèles considèrent les économies ayant des marchés de capitaux imparfaits. Les inégalités de revenus ralentissent la croissance car elles réduisent les perspectives d'investissement et découragent les emprunteurs. Si les marchés de capitaux étaient parfaits, tous les individus investiraient la même quantité de ressources, quelle que soit la distribution initiale des dotations en capital humain, puisque le coût d'opportunité lié à l'investissement serait le même pour les emprunteurs et pour les prêteurs ; mais face à des marchés imparfaits, la capacité d'emprunt des individus est conditionnée par des revenus élevés et la possibilité d'un financement collatéral. La distribution des richesses influence donc négativement l'investissement global et le taux de croissance, car les pauvres ne peuvent pas bénéficier de prêts pour financer des projets d'investissement potentiellement rentables. La société est divisée en classes en fonction des niveaux de revenus et d'éducation et les tensions sociales tendent à se perpétuer en raison de l'évolution endogène de la dynamique du revenu influencée par les décisions d'investissement éducatif.

Dans deux papiers connexes, Banerjee et Newman (1993) et Aghion et Bolton (1997) désignent le risque moral *ex ante* comme la principale cause des imperfections du marché du crédit. Dans ces deux documents, le risque moral est provoqué par la limite en responsabilité imposée aux emprunteurs, qui leur interdisent de rembourser des sommes supérieures au montant de leur patrimoine. En conséquence, un emprunteur pauvre qui souhaite financer un projet risqué choisira un niveau d'effort sous-optimal par opposition à un autre qui pourra garantir un taux de remboursement plus élevé. Le risque moral est dû à la relation positive entre effort et richesse ; plus l'individu est pauvre, plus il doit emprunter et moins son niveau d'effort est élevé, puisqu'il devra partager avec le prêteur une plus grande part des retours liés à son investissement. Selon les modèles basés sur les imperfections du marché, la redistribution des ressources encouragerait la croissance grâce à un effet stimulant positif sur l'effort des emprunteurs qui pourrait largement compenser l'effet potentiellement négatif sur l'effort des prêteurs. En imaginant une baisse des rendements de l'accumulation du capital humain, une redistribution des riches aux pauvres aurait un effet positif significatif sur la

productivité globale en provoquant un déplacement des ressources vers les individus bénéficiant des plus forts taux de rendement marginal.

1.2. Aspects multidimensionnels de la pauvreté

Sur le plan conceptuel, un consensus s'est dégagé, depuis quelques années, à ce que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel (PNUD, 2000). Certains indicateurs sociaux apportent une information qui n'est pas reflétée par l'approche monétaire d'évaluation de la pauvreté. Au sein de cette approche unidimensionnelle, le revenu (ou la dépense) est supposé représenter un bon indicateur du niveau de vie. Toutefois, cette approche monétaire paraît incapable de capturer les différents aspects de la vie humaine (Ravallion, 1994). La diversification des formes de pauvreté (la malnutrition, les conditions de logements indécents, la situation d'insécurité et le manque de liberté, etc.) montre que les aspects sociaux doivent être pris en considération conjointement avec les aspects économiques. En tant que phénomène multidimensionnel, la pauvreté se manifeste principalement sous trois formes (Asselin et Dauphin, 2000) :

1.2.1. La pauvreté monétaire

La pauvreté monétaire représente le niveau de pauvreté par rapport au revenu ou aux dépenses de consommation des ménages. Ce concept de pauvreté est tiré principalement de la théorie micro-économique moderne (théorie du consommateur) où les individus maximisent leur bien-être (Asselin et Dauphin, 2000). L'approche de pauvreté monétaire est quantifiable sur la base des enquêtes de consommation des ménages ou d'autres sources d'information. Par contre, les deux autres formes de pauvreté requièrent des données supplémentaires sur l'éducation, la santé, l'accès aux services publics, en plus des éléments qualitatifs additionnels sur la perception de la population pour ce phénomène. Les enquêtes par sondage et les enquêtes d'opinion sont les sources d'information les plus adaptées pour ce type d'approche (Hourier et Legris, 1997).

1.2.2. La pauvreté des conditions de vie

La pauvreté des conditions de vie évalue le niveau de pauvreté relatif à l'accès aux services de base tels que l'éducation, la santé, l'eau potable, l'assainissement. Ces biens sont qualifiés de biens de base, car leur satisfaction est considérée comme un préalable à la qualité de la vie humaine. A cet effet, de grandes divergences sont constatées en ce qui concerne ces biens de base sur leurs natures et les quantités minimales. On note que l'approche traditionnelle de besoins de base considéraient que les commodités de base comprenaient : la nourriture, l'eau potable, des aménagements sanitaires, le logement, la santé, l'éducation de base et l'accès aux services de transport publics.

1.2.3. La pauvreté des potentialités.

Et enfin la pauvreté des potentialités Cette école ne fait référence ni à l'utilité ni à la satisfaction des besoins de base, mais aux capacités humaines. Elle est la plus récente des approches de la pauvreté, dont le principal leader est Amartya Sen. Elle consiste aussi à analyser l'environnement et le cadre de vie des ménages ainsi que la perception et les sentiments des personnes (Sen, 1995).

1.3. Pauvreté et moyens de subsistance des ménages ruraux

1.3.1. Modèle du ménage rural

Le modèle néoclassique du ménage agricole producteur et consommateur est une extension du modèle de décisions des ménages en termes de consommation et de loisirs, dans lequel les membres du ménage maximisent l'utilité totale du ménage sous contraintes de revenu (R) et de temps total disponible (T). L'extension consiste à prendre en compte les activités de production agricole en insérant dans la contrainte budgétaire une fonction de profit agricole ($\Pi(Q)$), issue de la fonction de production. Ce modèle s'écrit dans un cadre inter temporel où peuvent intervenir les décisions d'offre de travail des ménages, de consommation et d'épargne (Krebs, 2004).

L'approche de « subsistance » (parfois appelé aussi les moyens de subsistance durables) est maintenant largement utilisé dans l'analyse et la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement. Il met l'accent sur les moyens de subsistance des pauvres, la complexité de ces moyens de subsistance et les possibilités associées et les contraintes. « *Gagner sa vie comprend les capacités, les actifs (y compris les ressources matérielles et sociales) et les activités requises pour un moyen de vivre. Un moyen de subsistance est durable quand il peut affronter et récupérer du stress et des chocs et maintenir ou améliorer ses capacités et ses*

actifs maintenant et dans l'avenir, tout en préservant les ressources naturelles » (Ashley et Carney, 1999).

1.3.2. Le cadre des moyens de subsistance

Le cadre de leurs moyens de subsistance est une façon d'envisager la complexité des moyens de subsistance des gens, surtout les moyens de subsistance des pauvres, qu'elles soient rurales ou urbaines. Elle cherche à comprendre les différentes dimensions de la subsistance d'une personne ; les stratégies et les objectifs poursuivis et associe les possibilités et les contraintes. Il existe plusieurs façons de conceptualiser les composantes de « gagner sa vie » et d'influencer celle-ci. Ellis (2000) présente un schéma adapté bien que cela se concentre sur les moyens de subsistance ruraux, la plupart de ses caractéristiques essentielles s'appliquent également à de nombreux moyens de subsistance urbains.

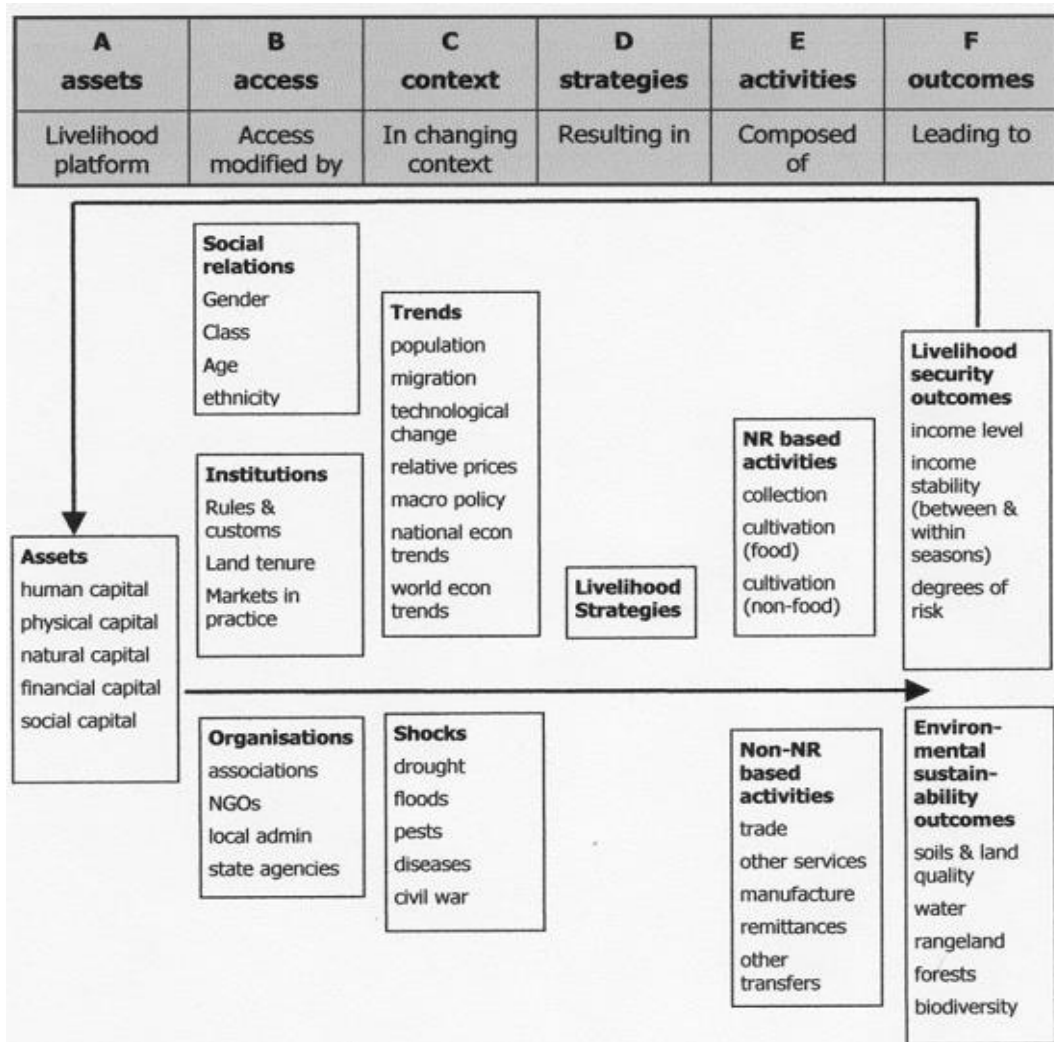


Figure 1 Le cadre des moyens de subsistance

Source : Ellis (2000) p. 30.

L'auteur explique ce schéma de la manière suivante :

1°. Activités et stratégies de subsistance : colonnes, D et E

Les stratégies de subsistance et les activités des pauvres sont souvent complexes et variés. Pour les populations rurales, l'agriculture et autres activités basées sur les ressources naturelles peuvent jouer un rôle important, mais les ménages ruraux également diversifient dans d'autres activités, dont certaines sont liées à l'agriculture et le secteur des ressources naturelles, d'autres qui ne sont pas. Les stratégies peuvent inclure la production de subsistance ou de production pour le marché, la participation au marché du travail ou travail à la maison.

2°. Résultats de la subsistance (colonne F)

Dans le cadre présenté ici, les résultats des stratégies de subsistance sont divisés entre les effets sur la sécurité des moyens de subsistance et les effets sur la durabilité de l'environnement. La flèche de commentaires supplémentaires au diagramme original d'Ellis souligne les effets (positifs ou négatifs) que les résultats et les stratégies de subsistance peuvent avoir sur les biens de subsistance. Tandis que l'amélioration de l'accès aux biens de subsistance et le résultat d'une plus grande sécurité de subsistance (particulièrement hauts revenus, revenus plus stables et réduction du risque) sont généralement des objectifs importants dans les stratégies de subsistance ruraux ; la durabilité de l'environnement peut ou peut ne pas être un objectif. C'est pourquoi, dans le cadre de leurs moyens de subsistance, ce dernier est habituellement marqué avec la sécurité de subsistance comme une variable de résultat plutôt que comme un objectif.

3°. Sécurité des moyens de subsistance

En ce qui concerne la sécurité des moyens de subsistance, prendre note en particulier de la distinction entre le niveau de revenus, le revenu stabilité (ou la régularité) et les degrés de risque. Le niveau de revenus des gens est évidemment important, mais pour les pauvres, la stabilité et le risque de revenu peuvent être aussi importants, sinon plus. Le revenu dans la zone de sécurité de subsistance ne fait pas seulement référence au revenu monétaire, mais aussi aux revenus en nature, tels que la nourriture produite par les petits exploitants agricoles pour l'autoconsommation. La saisonnalité fait référence au fait que plusieurs stratégies de subsistance rurales (en particulier dans l'agriculture) entraînent les fluctuations saisonnières dans le revenu. Cela affecte la sécurité des moyens de subsistance ; les gens tentent habituellement à réduire les fluctuations saisonnières de revenu ou leur vulnérabilité.

4° Biens de subsistance (colonne A)

Toutes les stratégies de subsistance dépendent de l'accès à un ou à un autre bien, si cet accès implique la propriété privée ou autres formes d'accès. Dans le cadre de leurs moyens de subsistance, les actifs sont conventionnellement divisés de la manière suivante : le capital naturel, le capital physique, le capital humain, le capital financier, le capital social. En économie classiques, ces actifs sont généralement connus comme étant des facteurs de production et sont généralement subdivisés en terre (capital naturel), travail (capital humain) et le capital (capital physique et financier). L'économie classique n'inclus pas la catégorie de capital social. De façon plus générale, le capital social peut faire référence à la capacité d'accéder et d'utiliser à l'avantage des règles socialement construites, des organisations ou des relations (ceux-ci sont aussi appelés « établissements »). L'utilisation du capital à terme implique qu'il peut servir à des fins productives.

5°. Accès aux actifs : influences clés (colonne B)

Un meilleur accès aux éléments d'actif est un résultat souhaitable de toute stratégie de subsistance. Les actifs des ménages sont d'importants déterminants de l'aptitude de ces derniers à opérer sur les marchés agricoles, à gagner leur vie dans le cadre d'une agriculture de subsistance, à soutenir la concurrence en tant qu'entrepreneurs dans le cadre de l'économie rurale non agricole, et à trouver un emploi qualifié. La terre, l'eau et le capital humain sont les trois actifs fondamentaux (Banque Mondiale, 2008). Les Stratégies de subsistance peuvent mettre l'accent sur l'accroissement de la gamme d'actifs à laquelle une personne ou un ménage a accès, ou sur l'augmentation de l'accès à certains types de capital. L'objectif ultime de ces stratégies d'investissement est d'améliorer la sécurité des moyens de subsistance à long terme et la qualité de vie de façon plus générale. Dans l'ensemble, plus les gens ont les actifs moins ils sont vulnérables aux divers chocs et tendances décrites précédemment. Les chocs peuvent anéantir les actifs très soudainement s'ils ne sont pas protégés et entraîner les tendances indésirables si les moyens de subsistance ne sont pas capables de s'adapter au changement. Un actif individuel permettant d'assurer la sécurité dépendra de facteurs contextuels, tels que le fonctionnement des marchés, des relations sociales et autres. Ces facteurs influencent non seulement ce qui peut être réalisé avec des actifs, mais en premier lieu, l'accès à ce dernier.

6°. Contexte de subsistance (colonne C)

Une autre influence importante sur les stratégies de subsistance est exposée à diverses tendances et chocs. Ils représentent, respectivement, le changement graduel et soudain. Ces tendances et les chocs sont parfois connus dans l'analyse des moyens de subsistance dans le contexte de vulnérabilité. Ces changements et tendances ont des effets potentiellement nocifs agissant comme un potentiel de menace (par exemple, les changements technologiques, les tendances économiques nationaux et mondiaux). L'exposition au changement peut avoir une influence directe sur les moyens de subsistance en affaiblissant leur capacité ou en forçant une nouvelle direction. Ils peuvent également influencer les stratégies de subsistance d'une façon un peu moins directe, lorsque les gens, anticipant l'impact potentiel des tendances et des chocs, conçoivent leurs moyens de subsistance des stratégies d'une manière qui les aide à gérer leur exposition au changement brusque ou progressif et à mieux faire face aux effets potentiellement dangereux d'un tel changement.

Chapitre 2: Milieu d'étude et méthodologie de collecte et d'analyse des données primaires

2.1. Milieu d'étude

2.1.1. Description géographique du milieu

Située à l'Est de la RDC, la province du Sud-Kivu occupe 3% de la superficie du pays, soit 69.130 km². Elle est limitée à l'Est par le Rwanda dont elle est séparée par la rivière Ruzizi et le Lac Kivu, le Burundi et la Tanzanie par le Lac Tanganyika. Au Nord, elle est limitée par la Province du Nord-Kivu, à l'Ouest et Nord-ouest par la Province de Maniema et au Sud par le Maniema et le Katanga (PNUD, 2009). En plus de la Ville de Bukavu, son chef lieu, le Sud-kivu est subdivisé en huit territoires à savoir : Fizi, Idjwi, Kabare, Kalehe, Mwenga, Shabunda, Uvira et Walungu. Ci-dessous, la carte de la Province du Sud-kivu:

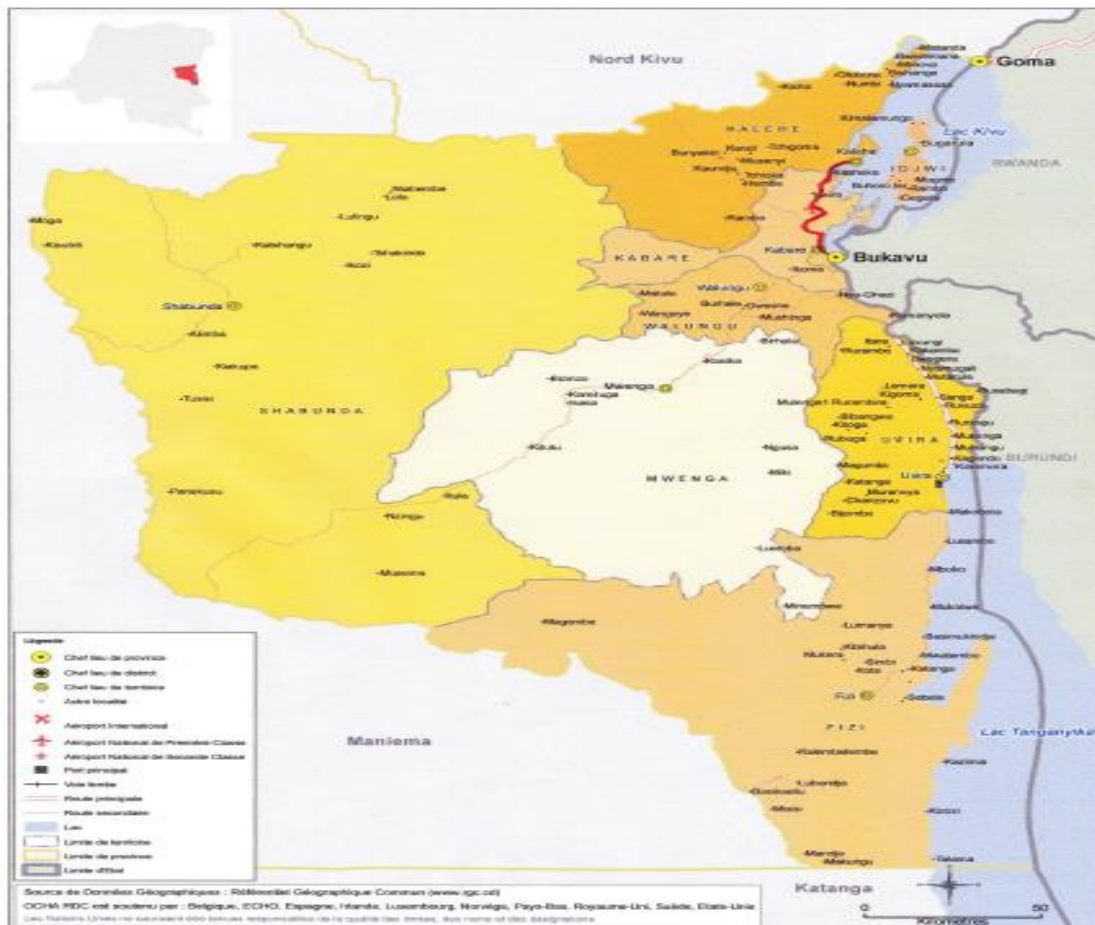


Figure 2 : Carte géographique de la Province du Sud-Kivu à l'Est de la RD Congo.

Source : OCHA, 2011.

Le Sud-Kivu connaît deux types de climat qui sont influencé par deux facteurs dont la latitude et l'altitude. Ces climats sont notamment:

- Le climat équatorial avec des pluies tout au long de l'année dans la partie centre et surtout Ouest de la province et particulièrement dans les territoires de Shabunda et Mwenga (domaine de la forêt dense équatoriale). Il pleut abondamment et presque toute l'année
- Le climat de montagne dans sa partie Est aux températures douces avec des moyennes annuelles qui varient entre 11°C et 25°C. il est caractérisé par deux saisons : une saison des pluies qui dure huit à neuf mois et une saison sèche qui dure trois à quatre mois de juin en Septembre. Dans la plaine de la Ruzizi par contre, on y observe un micro-climat tropical à tendance sèche où les pluies sont quelques peu faibles (environ 1000mm/an) (PNUD, 2009).

Cette structure climatique du Sud-kivu explique l'influence du relief caractérisé par des montagnes à l'Est, les plateaux au centre et à l'Ouest et la plaine de la Ruzizi. Concernant ses sols, ils sont classifiés en trois grands groupes : les sols volcaniques récents superficiels et très fertiles, les sols des plaines alluviales à fertilité moyenne et les sols des roches anciennes à fertilité variant entre moyenne et très bonne (Mastaki, 2006).

2.1.2. Bref aperçu du milieu d'étude

Le territoire de Kabare est localisé entre 28°45' et 28°55' de longitude et 2°30' et 2°50' de latitude sud Il est limité au Nord par le territoire de kalehe ; au Sud et Sud-Ouest par le territoire de Walungu et à l'Est par le Lac Kivu et la rivière Ruzizi (Dagmmar et al. 1990). Administrativement, le territoire de Kabare est composé de deux collectivités (chefferies) qui sont notamment la collectivité de Nindja et celle de Kabare. La chefferie de Kabare est subdivisée en quatorze groupements : Bugobe, Bugorhe, Bushumba, Bushwira, Cirunga, Irhambi-katana, Ishungu, Lugendo, Luhihi, Kagabi, Miti, Mudaka, Mudusa et Mumosho.

2.1.3. Economie et population du Sud-Kivu

L'économie du Sud Kivu est essentiellement tournée vers l'agriculture, l'élevage, le commerce et les services. L'agriculture reste la principale activité qui occupe plus de 70% de la population contrairement au commerce qui occupe 12%, les services 10% et l'industrie 5%. Cette prédominance de l'agriculture s'explique par le fait que la majorité de la population vit en milieu rural (78,4%) contre 21,6% en milieu urbain (PNUD, 2009).

Comme sur l'ensemble du pays, l'économie du Sud-Kivu est souterraine. 90,8% de la population travaille dans le secteur informel qui génère 95,7% des revenus des ménages. Le secteur organisé (formel) n'emploie que 7,3% de la population active réparti comme suit : le secteur public 4,9%, les entreprises publiques 1,3% et enfin le privé 1,1%. Les ménages travaillent juste pour leur survie : les dépenses alimentaires représentent 73% du budget total des ménages (PNUD, 2009). Finalement, le secteur informel (agricole et non agricole) joue un rôle positif en période de crise dans la stratégie de survie des ménages par les emplois qu'il crée.

Estimée à près de 3,9 millions d'habitants pour 2005, dont 50,6% des hommes et 49,4% des femmes, la population de la province du Sud Kivu représente environ 7,1% de toute la population de la RD Congo. Avec 60 habitants au km², c'est l'une des provinces les plus denses du pays. Jadis appelée grenier de la RD Congo, la population du Sud-Kivu ne bénéficie pas des potentialités qu'elle regorge et peine à accéder au bien-être social. Avec un taux de pauvreté de 84,7%, le Sud Kivu connaît une incidence de la pauvreté plus forte que la moyenne nationale (71,3%). Il vient en troisième position après l'Equateur (93%) et le Bandundu (89%). Seulement 20% de sa population accède à l'eau potable et 1% à l'énergie électrique. 75% des routes de déserte agricole sont dans un mauvais état et quasiment impraticable (Nfuamba, 2010)

2.1.4. Lien entre pauvreté et l'insécurité alimentaire dans le Kivu rural

L'agriculture est l'activité principale de 92,6% des ménages ruraux et contribue à hauteur de 64,4% dans la consommation alimentaire des ménages du monde rural (Nfuamba, 2010). Cependant on observe un problème de déficit alimentaire chronique au Sud-Kivu qui tient à deux facteurs : d'une part, les sols sont de plus en plus épuisés, et d'autre part les autres ressources des ménages (surtout ruraux) sont trop faibles pour pouvoir acquérir assez de vivres complémentaires. La forte densité démographique a transformé le paysage en un damier de très petites parcelles, cultivées sans respecter le temps de repos des sols (jachère). Bien qu'en milieu féodal shi, le patrimoine foncier soit héréditaire (kalinzi), une certaine instabilité est tout de même favorisée à la fois par le pouvoir coutumier et par les autorités "modernes" de l'Etat. Cela décourage les pratiques de conservation des sols, fort exigeantes en main d'œuvre, et laisse le sol exposé à l'érosion pluviale. En la quasi-absence de variétés améliorées, de produits phytopharmaceutiques et d'engrais chimiques, la seule manière de

s'en sortir est d'amener de la matière organique aux sols et de corriger progressivement leur acidité (pH) par des applications de travertin ou de chaux, deux opérations difficiles, lentes et onéreuses. (Didier de Failly, 2000).

La population du Sud-Kivu montagneux, très peuplé³, ne mange donc pas à sa faim, même en dehors des périodes critiques de soudure avant chaque récolte vivrière. Les cultures vivrières villageoises n'arrivent pas à assurer l'autosuffisance alimentaire. Depuis longtemps, l'hinterland de Bukavu complétait son déficit vivrier par des achats dans la partie méridionale du Nord-Kivu (haricots depuis la vallée de Sake, et maïs depuis le territoire de Lubero, puis de Rutshuru). Alors que ces flux de marchandises étaient autrefois organisés par quelques maisons de commerce, qui achetaient par gros tonnages et les amenaient à Bukavu par le lac, la dégradation économique les a peu à peu marginalisés, et ce flux a été progressivement pris en mains par des centaines de femmes commerçantes de Bukavu; celles-ci ont développé une nouvelle filière tronçonnée en rondelles, qui rend le produit plus cher mais procure une petite valeur ajoutée à un plus grand nombre d'intervenant(e)s.

La relation entre la faim et la pauvreté est évidente et a toujours été reconnue par l'ensemble de ceux qui s'intéressent au développement. Néanmoins, plusieurs dizaines d'années de recherches, d'analyses et de débats auront été nécessaires pour atteindre un consensus assez général. Au début des années 1970, lors de la crise alimentaire mondiale, les gouvernements et organisations pour le développement, dont la Banque Mondiale, considéraient la faim comme, avant tout, un problème d'offre et de disponibilités alimentaires. Des études de la fin des années 70 et du début des années 80 montraient déjà que la disponibilité alimentaire au niveau national était une variable moins importante pour les familles pauvres, qu'un revenu suffisant pour acheter leur nourriture ou de la terre et des ressources en eau nécessaires pour les produire. Avec les travaux des grands économistes tels que Sen (1981) et Shlomo Reutlinger (cité par Michel et Suzanne, 1995), il est apparu clairement que les problèmes de distribution sont à examiner au niveau du ménage. Des études détaillées et explicites révèlent non seulement que la faim peut être diminuée par l'amélioration du revenu des ménages, mais

³ Les hautes terres du "grand Kivu" occupent une superficie d'environ 34.360 km² sur un total de 257.000 km², soit 13,36%, mais regroupent environ 70% de sa population totale, soit environ 5 millions d'habitants sur un total probable de 7 millions. Les territoires les plus peuplés du Sud-Kivu (Kabare, Walungu, île d'Idjwi) comptent plus de 250 hab./km², avec des pics au-delà de 400 hab./km² sur des sites de plusieurs dizaines de km². Taux d'accroissement annuel: env. 35%.

aussi que l'augmentation de ces revenus seule n'est pas suffisante pour leur assurer la sécurité alimentaire. D'après Sen, « *La vraie question de Sécurité alimentaire n'est pas la disponibilité totale de nourriture mais son accès pour les individus et les familles. Si une personne manque des moyens pour acquérir la nourriture, la présence de nourriture sur les marchés n'est pas d'une grande consolation !* ». Ces études ont conduit à de nouveaux travaux analytiques sur les problèmes de niveau de vie, de budget, d'état nutritionnel et autres aspects mesurés au niveau des ménages. Elles ont ainsi permis à quelques économistes, notamment à la Banque Mondiale, de définir l'insécurité alimentaire comme une composante de la pauvreté, postulant ainsi qu'en luttant contre la pauvreté l'insécurité alimentaire disparaîtrait. La résolution du problème de la pauvreté résoudrait celui de la faim (Michel⁴ et Suzanne⁵,1995).

2.2. Méthodologie

2.2.1. Choix du milieu d'étude

L'appellation « axe » signifie qu'il s'agit d'un ensemble de villages situés le long d'une route que nous avons identifiée sur la carte précédente par la couleur rouge enfoncée. Cet axe routier en étude se trouve dans le territoire de kabare, chefferie de Kabare et s'étend sur quatre de ses groupements à savoir ; Mudaka, Miti, Bugorhe et Irhambi-katana. Le choix de cet axe a été motivé par le fait qu'on y trouve les deux grands centres commerciaux du territoire à savoir le marché de Mudaka et celui de Katana. C'est donc une route stratégique sur le plan commercial et économique. Ainsi le long de cette route et particulièrement aux alentours de ces deux grands marchés on retrouve facilement les deux types de ménages concernés par notre étude notamment les ménages pratiquant uniquement l'agriculture et les ménages pratiquant en même temps l'agriculture et le petit commerce. Cette deuxième catégorie est qualifiée dans le présent travail, les ménages agri-commerçants. Kavumu est le centre rural où on trouve l'aéroport de la province. On y retrouve un certain dynamisme de la population et où se développent les activités non-agricoles comme le commerce. Katana est le grand centre de production agricole et d'approvisionnement locale le plus proche du centre urbain. Cependant, on y observe un développement très rapide des activités non-agricoles notamment le commerce. A partir de ce travail, il sera possible de comprendre les différentes mutations observées. Il sera également possible de comprendre les motivations de

⁴ Michel Petit, Groupe de Recherche Agronomique et Vulgarisation, Banque Mondiale, Washington (Etats-Unis).

⁵ Suzanne Gnaegy, Département de l'Agriculture et des Ressources Naturelles, Banque Mondiale, Washington (Etats-Unis).

choix d'activités pour ces ménages en dehors de la grande contrainte de nos milieux ruraux qui est celle d'accès au marché, de productivité de la terre.

2.2.2. Stratégie de mise en œuvre des enquêtes et collecte des données

Nous avons eu la possibilité d'être sur terrain pendant les vacances de Pacques au mois d'Avril de cette année. Mais compte tenu de notre séjour très court et du nombre des ménages à enquêter, Une équipe d'enquêteurs de quatorze personnes dont moi-même a été mise en place. L'équipe d'enquêteurs était constituée de dix étudiants finalistes de deuxième cycle en économie rurale de mon Université d'origine, un encadreur de terrain de l'université, de deux personnes ressources vivant chacune dans un centre où les enquêtes ont été menées et moi-même. La détermination du nombre des enquêteurs a été motivée par le souci d'avoir suffisamment de temps d'interview et échanges avec les enquêtés afin de récolter le maximum d'informations compte tenu du caractère et nature des données dont nous avons besoin

Après une séance de formation sur la récolte des données à partir d'un guide d'interview, des descentes sur terrain ont suivies. Dans chaque centre, l'équipe d'enquêteurs a été associée à une personne ressource habitant et maîtrisant mieux le milieu. L'enquête a concerné à la fois les chefs de ménages agriculteurs et ceux agri-commerçants vivant ou exerçant leurs activités dans les villages autour du grand marché de katana⁶ et celui de Mudaka⁷. Les entretiens se déroulaient soit aux champs, soit au marché, soit à domicile en vue de nous rassurer de la qualité des informations fournies grâce à une observation directe. Les jours de collecte des données auprès des ménages agri-commerçants devaient coïncider avec les jours de grand marché dans chaque centre. Les ménages agriculteurs, étaient disponibles aux champs tous les jours sauf le jour de salongo⁸ et les dimanches. La collecte des données a été effectuée pendant la période du 9 au 26 avril avec une intermittence dû aux paramètres évoqués ci-haut.

2.2.3. Echantillonnage

Compte tenu des diverses contraintes liées au contexte du milieu sous études et particulièrement l'indisponibilité des statistiques pour la base de sondage, nous avons effectué

⁶ Le marché de katana est un marché bihebdomadaire où les activités d'échanges se font deux fois par semaine : mercredi et samedi

⁷ Le marché de Mudaka est un marché bihebdomadaire où les activités d'échanges se font deux fois par semaine : jeudi et dimanche.

⁸ Le jour de salongo est le jour où ceux qui louent les terres dans des exploitations doivent travailler dans la concession de leur patron et pour le compte de ce dernier. Les locataires constituent également une main-d'œuvre extérieure mais non payée.

une pré-enquête pour avoir la base de sondage et avoir certaines informations complémentaires pour une mise en place de stratégie de récolte des données.

Pour les ménages agri-commerçants, l'échantillon a été déterminé sur base des listes du service étatique de taxation de chaque centre. Ainsi, un échantillonnage systématique a été retenu (Dagnelie, 2007). Cette technique de sondage systématique nous a permis d'utiliser la formule de la détermination de l'échantillon ($t = \frac{n}{N} \Rightarrow n = t * N$) et celle de la détermination

de l'intervalle de sondage ($k = \frac{N}{n}$) : le taux de sondage (t) pour notre étude étant de $\frac{10}{100}$.

N étant la taille de la population totale du milieu considéré, k est le pas d'échantillonnage permettant de définir les intervalles de sondage. Ainsi à partir de la formule ci-dessus, un échantillon total de 69 a été obtenu reparté de la manière suivante : Pour un nombre de 372 commerçants à Katana, un échantillon de 37 a été obtenu. A Kavumu, pour un nombre de 320 commerçants, un échantillon de 32 a été obtenu.

Concernant les ménages agriculteurs, les listes des ménages reçues des chefs locaux, de ménages avec leurs activités ne permettaient pas de déterminer aisément l'échantillon car certains ménages se retrouveraient avec plusieurs activités non concernées par la présente étude. La personne ressource de l'équipe devrait donc guider les enquêteurs jusqu'à domicile et/ou au champ du ménage sélectionné.

Un *l'échantillonnage par quotas* a été retenu. C'est une technique non probabiliste consistant à imposer aux enquêteurs des quotas de certains types de personnes à interroger. Un échantillon de 34 ménages agriculteurs à Katana et de 34 à Kavumu a été retenu. L'enquête a donc été faite jusqu'à ce que ce nombre déterminé de personnes (quotas) soient sélectionnées dans les deux centres. L'échantillonnage par quotas est un moyen d'atteindre les objectifs de taille d'échantillon pour les sous-populations. Ainsi, les unités sollicitées qui ne sont pas disposées à participer étaient simplement remplacées par d'autres qui le sont, et l'on ignore en fait le biais de non-réponse. Au total, un échantillon de 137 ménages a été retenu dont 71 à katana et 66 à kavumu. Lors du dépouillement, une perte de deux grilles a été constatée.

2.2.4. Unité d'analyse

1°. Le ménage comme unité privilégié

Pour comprendre les comportements microéconomiques des populations rurales, et donc leur choix relatif à l'activité et à l'affectation des revenus, il est nécessaire de trouver une unité pertinente d'analyse. En économie, le ménage est l'unité de base pour étudier les comportements individuels en termes de consommation, de production, d'investissement et d'épargne. Selon la définition qu'en donne les économistes statisticiens à l'occurrence ceux de l'INSEE⁹ français : *un ménage est un ensemble de personnes, dont une partie au moins est unie par les liens de parenté, vivant dans un même logement, mettant leurs ressources en commun, faisant cuisine commune et mangeant régulièrement ensemble. Un ménage est dit agricole lorsqu'une personne au moins dans le ménage cultive une parcelle en dehors de l'enclos d'habitation ou élève les animaux.*

L'économie des ménages s'intéresse, plus particulièrement, au processus et au résultat de l'allocation des ressources entre les différents individus qui compose le ménage (Haddad et al.1997). Deux grandes catégories de modèles ont été développés notamment les modèles unitaires et les modèles collectifs.

Pour les modèles unitaires, le ménage est représenté comme une seule entité avec une préférence commune, résultant de l'agrégation des préférences individuelles des membres du ménage. Il existe une unité de décision dans le ménages qui est caractérisé par une mise en commun des revenus et où on cherche à maximiser une fonction d'utilité collective sous contrainte budgétaire. L'inconvénient de ce type de modèle réside dans le processus par lequel se fait l'agrégation des préférences. On peut penser que les préférences sont homogènes ou qu'il y a un dictateur ou un membre altruiste dans le ménage, qui agrège les fonctions d'utilité individuelles en maximisant sa propre fonction d'utilité (Strauss et Beegle, 1996).

Samuelson (1956) propose sa notion de « consensus » pour résoudre le problème de l'agrégation des préférences. Par ailleurs, Becker (1974) développe un modèle altruiste qui considère le ménage comme un ensemble composé de plusieurs personnes ayant des préférences propres, et où seule l'une d'entre elles, aura un comportement altruiste et s'occupe du bien-être des autres. Avec le *Common Preferences Model* comme exemple de

⁹ Institut National de la statistique et des Etudes Economiques

modèle unitaire, on suppose que le ménage peut être traité comme une unité d'analyse en utilisant les outils de la théorie économique. Une des limites de ce type de modèle est relative au non prise en compte des décisions de production de façon explicite. De plus, le seul revenu total du ménage; et non les revenus individuels ; affecte l'allocation intrafamiliale des ressources (Doss, 1994 cité par Sakho Jimbira, 2009).

Quant aux modèles collectifs, ils rejettent l'hypothèse d'une fonction d'utilité commune et considèrent que les membres du ménage ont leurs propres utilités individuelles. On distingue deux groupes de modèles collectifs, notamment les modèles coopératifs et les modèles non coopératifs.

Les modèles coopératifs ont été développés pour la première fois par les auteurs (cités par Jimbira en 2009) à savoir McElroy et Horney (1981) et Manser et Brown (1980). Pour ces modèles, on suppose une mise en commun des ressources et le processus d'allocations de ces ressources devrait conduire à une solution Pareto-efficace, donc l'utilité d'un membre ne peut pas être augmentée, sans que celle d'un autre ne soit diminué. Dans ce type de modèles, chaque membre du ménage cherche à maximiser son utilité en prenant celle de l'autre comme donnée, ce qui conduit donc à un équilibre de Nash. Les modèles de marchandage « Bargaining models » sont un sous-ensemble de ces modèles coopératifs et permettent d'obtenir, selon le pouvoir de négociation des membres du ménage, une allocation pareto efficace du bien-être familiale. Les modèles non coopératifs par ailleurs, considèrent les individus du ménage comme ayant leurs propres préférences et chacun maximise son utilité compte tenu de ses dotations en ressources. Le modèle de Carter et Katz (1997) en est un exemple. Chaque membre du ménage contrôle ses propres dotations en ressources et les sphères sont liées par la possibilité de transferts entre les différents membres.

Dans le contexte de cette étude, l'unité d'analyse est le ménage correspondant à la fois à une unité de production et de consommation. Tenant compte de coutumes et usages, il s'agit d'un modèle coopératif où le pouvoir de négociation influe sur toutes les décisions au sein du ménage. Ce pouvoir peut être monétaire mais aussi coutumier. Il s'agit en fait d'un ménage où le chef de ménage (l'homme) détient le pouvoir et les moyens matériels, financiers et coutumiers pour influencer toute décision de choix d'activité ou d'affectation des revenus.

2°. Modèle de ménage représentatif par catégorie.

Dans le cadre de ce travail, deux types de ménages ont été sélectionnés : les ménages agriculteurs et les ménages agriculteurs-commerçants. Un ménage agriculteur est le ménage dont le chef de ménage ou son épouse n'a comme activité économique l'agriculture et dont dépend la survie des membres du ménage. Au delà de cette ressource, il n'a comme autre source de revenus que les dons, les transferts ou le salariat agricole. Un ménage agriculteur-commerçant est le ménage qui au-delà de l'activité agricole, le chef de ménage ou son épouse exerce une activité commerciale reconnue par le service étatique et qui possède un lieu de vente au marché local (boutiques, kiosques, étalles, etc.). dans le milieu d'étude, on peut retrouver devant la porte d'une parcelle par exemple une bouteille d'1 litre d'huile exposée pour une revente en détail, quelques deux ou trois boîtes d'allumettes, bougies, cigarettes ou savons exposés également pour la revente en détail. Ce genre d'activité n'a pas été considérée comme étant commerciale vue l'objectif poursuivi par la présente étude.

2.2.5. Technique statistique d'analyse des données

Après les enquêtes, les données ont été dépouillées à l'aide du logiciel Excel. Les traitements statistiques de données ont été effectués grâce au logiciel SPSS version 16.0, le logiciel Minitab version 15 et Excel 2007.

2.2.6. Analyse des inégalités des revenus

1°. Calcul de l'indice de Gini

L'indice de Gini est souvent utilisé pour mesurer les inégalités des revenus au sein de la population. Cette inégalité est visualisée par la courbe de Lorenz. L'indice ou le coefficient de Gini est compris entre 0 et 1 (ou entre 0 et 100 si on multiplie les résultats par 100). En cas d'égalité parfaite, il est égal à 0. En cas d'inégalité totale il est égal à 1. Par conséquent à mesure que ce coefficient augmente de 0 à 1, l'inégalité de la répartition augmente. Il existe plusieurs formules de calcul du coefficient de Gini. Nous adopterons l'une des plus utilisées proposée par Brown en 1994. En pratique, on ne dispose pas de cette fonction, mais du revenu par « tranches » de la population. Pour n tranches, le coefficient s'obtient par la formule de Brown suivante :

$$G = 1 - \sum_{k=0}^{k=n-1} (X_{k+1} - X_k)(Y_{k+1} + Y_k)$$

Cette formule s'écrit :

$$(1) \quad G = 1 - \sum_{i=1}^n (X_i - X_{i-1})(Y_i + Y_{i+1})$$

Où X est la part cumulée de la population, et Y la part cumulée de la masse à répartir. Dans le cas qui nous intéresse ici, comme les données sont connues individuellement cette formule peut se simplifier à :

$$(2) \quad G = 1 - \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n (Y_i + Y_{i+1})$$

Où n représente le nombre d'unités statistiques (la population). Les formules (1) et (2) donnent le même résultat.

2°. La décomposition de l'indice de Gini

La décomposition de l'indice de Gini est souvent utilisée dans l'analyse de l'inégalité de revenus (Pyatt et al. 1980 ; Stark, 1991, Zhu et Luo, 2005). Cette analyse s'inspire de celle de Zhu (2005) en Chine. Supposons que y_1, y_2, \dots, y_K représentent k composantes du revenu du ménage et y_0 le revenu total tel que

$$y_0 = \sum_{k=1}^K y_k$$

Le coefficient de Gini du revenu total, G, peut être décomposé sous la forme suivante :

$$G_0 = \sum_{k=1}^K R_k G_k S_k \quad (1)$$

où S_k représente la part de la composante k dans le revenu total, G_k est l'indice de Gini correspondant à la composante k ; et R_k est la corrélation de Gini de la composante k avec le revenu total.

La formule (1) nous permet de décomposer le rôle des différentes composantes en trois termes interprétables : (i) l'importance relative de la composante k dans le revenu total, S_k (ii) l'inégalité dans la distribution de cette composante, G_k , et (iii) la corrélation de cette composante avec le revenu total, R_k .

Pour saisir l'effet du revenu non-agricole sur l'inégalité, nous comparons l'indice de Gini du revenu total (qui comprend la contribution de l'activité commerciale), G_0 , et celui du revenu agricole, G_a . Si G_0 est moins important que G_a , le revenu issu du commerce réduit l'inégalité de revenu ; et vice-versa.

Si cette approche nous fournit une mesure directe et simple de l'effet des activités non-agricoles sur l'inégalité de revenu, elle ne prend pas en compte le résultat économique dans le cas où le ménage ne participerait pas à l'activité non-agricole. Pour le cas de notre milieu d'étude, cette méthode nécessite de faire comme hypothèse que les participations aux diverses activités sont indépendantes entre elles. Signalons tout de même que cette hypothèse n'est généralement pas justifiée partout pour les diverses activités productives des ménages, car il existe une substitution entre l'activité agricole et l'activité non-agricole. Il est possible que les participations aux diverses activités soient corrélées entre elles étant données certaines caractéristiques inobservables (Escobal, 2001 ; Kimhi, 1994).

2.2.7. Mesure de la pauvreté monétaire

Nous pouvons mesurer la pauvreté par plusieurs indicateurs. Sen (1976) a été le premier à élaborer un indice capable de refléter non-seulement le nombre de pauvres, mais aussi la profondeur de la pauvreté et la distribution des revenus parmi les pauvres. En développant le travail de Sen, Foster *et al.* (1984) ont proposé une mesure plus largement répandue, la classe des indices de FGT (Foster-Greer-Thorbecke). Dans cette étude, nous nous référons à l'approche de la Banque Africaine de Développement (2010) de l'analyse de la pauvreté en RDC. L'approche absolue de mesure de la pauvreté (pauvreté monétaire) qui est mesurée par les indices de Foster-Greer Thorbecke (F.G.T, 1984) dont la forme est la suivante:

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right)^{\alpha}$$

Où:

n : nombre d'individus ou de ménages

q : nombre de personnes ou ménages pauvres.

Z : seuil de la pauvreté

Y_i: dépense (revenu) par ménage

α: indice d'aversion (α= 0, 1, 2)

Nous avons alors :

$$P_0 = \frac{q}{n}$$

$$P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)$$

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^2$$

$\alpha=0$, on a FGTo ou Po. Po est l'incidence ou le taux de pauvreté. Cet indice mesure la proportion de la population ayant un niveau de dépenses (ou de revenu) inférieur au seuil de pauvreté.

$\alpha=1$, on a l'indice P1, appelé la profondeur de la pauvreté. Cet indice mesure l'écart moyen des pauvres par rapport au seuil de pauvreté.

En fin, $\alpha=2$, on a P2, l'indice de sévérité de la pauvreté. P2 mesure l'intensité de la pauvreté entre les pauvres eux-mêmes.

Cette approche est considérée comme l'outil le plus adapté au contexte économique et social des pays en voie de développement et notamment la RDCongo. Elle consiste à estimer une ligne de pauvreté absolue. Une ligne de pauvreté de ce type traduit un seuil de bien-être déterminé en termes de l'indicateur du niveau de vie utilisé, par exemple les dépenses de consommation ou le revenu des ménages. De ce fait, les comparaisons de pauvreté absolue classeront comme " pauvre" ou "non pauvre" deux individus ayant le même niveau de consommation réelle, quels que soient le lieu et le temps considéré (Lachaud, 1997)

Le seuil de pauvreté ou la ligne de pauvreté est le niveau normatif des dépenses en dessous duquel les individus sont pauvres. A ce sujet, nous nous servirons de la ligne de pauvreté générale telle que déterminé dans une étude conjointe entre la Banque Mondiale, AFRISTAT¹⁰ et l'INS¹¹ congolais en 2005. Selon cette étude le seuil de pauvreté en milieu rural congolais est de 171,2\$¹² /an/personne.

2.2.8. Estimation des revenus des ménages

Ce travail devrait être fait sur la base du revenu, mais le calcul de ce dernier en milieu rural est une opération complexe, pire encore dans les pays en voie de développement comme la RD Congo où l'essentiel de l'économie des ménages est souterraine avec une agriculture

¹⁰ Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

¹¹ Institut Nationale de la Statistique

¹² Le seuil était de 97.655FCFA au taux de 570,43FCFA le \$ en janvier 2005.

familiale caractérisée par une importante autoconsommation. En plus, l'obtention du revenu est une tâche délicate avec la méfiance et la difficulté des gens pour déclarer leurs revenus pour une certaine pudeur. Cependant, l'enquête a tenté une approche des ressources provenant des différentes activités du chef de ménage et son (ses) épouse (s).

Se référant à l'approche de Gondard-Delcroix et Rousseau (2004), le revenu est calculé ici sur la base d'une composante monétaire : les résultats des ventes des produits agricoles, le revenu salarié, le revenu des autres activités (essentiellement le commerce), les dons et transferts et d'une composante non monétaire : l'autoconsommation (obtenue par la différence entre la production totale et la production vendue) et les dons en nature valorisés au prix du marché recueilli sur place. Cette approche présente de limites d'évaluer l'autoconsommation en prenant en compte uniquement les produits de base comme les céréales et les tubercules. Nombreux produits, par exemple, de cueillette, de maraîchage, de petit élevages échappent à cette mesure. Pour certains commerçants, nous nous sommes contenté des déclarations des interviewés qui ne sont que des estimations étant donné qu'ils ne possèdent pas de documents de gestion ou comptable. Pour d'autres, l'unique document de référence est celui qui enregistre les articles achetés et les articles revendus. A l'issue de l'interview différentes autres charges supportées ont été dégagées. Le revenu dégagé concerne réellement une période donnée (un mois par exemple), les fluctuations de revenus selon les périodes ne sont pas ici prises en compte. S'agissant de l'affectation de revenu du ménage à l'alimentation, il a été pris en compte ici, la valeur de l'autoconsommation et la valeur de la nourriture achetée par le ménage.

Deuxième partie : Présentation et analyses des résultats

Chapitre 3 : Les ménages et leurs activités

Ce chapitre analyse les interactions entre les deux catégories des ménages en étude. Il présente le profil des ménages et leurs activités économiques.

3.1. Profil des ménages

Le profil des ménages est important à connaître car il permet de comprendre certains facteurs influençant les choix, les comportements, le niveau de bien-être, etc. des ménages.

3.1.1. Caractéristiques des ménages

Les ménages sous études présentent les caractéristiques présentées dans le tableau ci-dessous. Elles ne sont pas exhaustives mais nous permet tout de même de comprendre le types de ménages en étude.

Tableau 1 : Caractéristiques de l'échantillon

	Tous les ménages	Agriculteurs	Agri-commerçants
Sexe du chef de ménages :			
- Homme	75	27	48
- Femme	60	41	19
Age du chef de ménage	36	40	32,2
Ancienneté dans le milieu (en années)	25,1	28,7	21,5
Nombre de travailleurs dans le ménage	2,61	2,15	3,07
Nombre moyen d'année de scolarisation	3,41	2,22	4,89
superficie de champs par ménage	1,12	1	1,24
Mode d'acquisition des champs :			
- Location :	49	22	26
- Propriétaire :	86	46	40
*héritage	63	41	21
*achat	23	5	19
Taille moyenne des ménages	7	8	6
distance par rapport aux champs	2,79	2,49	3,09
distance par rapport au marché	3,32	2,81	3,83

Source : nos analyses des données de notre enquête ; Logiciel Excel 2007.

Les femmes sont devenues de plus en plus actives dans la vie économique. Elles représentent 44,4% mais sont plus majoritaires (60,3%) dans la catégorie des agriculteurs contrairement aux agri-commerçants où les hommes sont majoritaires (71,6%). Cette situation s'explique aisément par le pouvoir monétaire et coutumier que possèdent les hommes dans la société sous étude. Il gère et décide de l'utilisation de l'argent. Les femmes sont appelées à cultiver les champs pour nourrir leur famille. Même chez les ménages agri-commerçants, les données de l'enquête révèlent que c'est la femme qui consacre beaucoup de temps à l'activité agricole d'autoconsommation pendant que le mari s'occupe de l'activité de commerce et celle agricole à finalité commerciale. Les hommes sont donc intéressés par l'activité qui leur procure des liquidités (revenu). Le nombre moyen de travailleurs est environ 2,5 personnes par ménage constitué généralement du mari, son (ses) épouse (s) et le grand parent. En effet, les enfants filles quittent le toit de leurs parents très tôt, quelque fois avant même l'âge adulte (18ans) essentiellement pour le mariage et la migration en ville. Les enfants garçons qui se marient mais restent le plus souvent dans la même parcelle mais séparés des parents. Ceux qui ne se marient pas migrent vers la ville pour d'emploi. Au delà des parents, les enfants travaillent pour aider les parents dans les activités agricoles et d'élevage dès le bas âge. Remarquons que le nombre moyen de travailleurs est plus important chez les ménages participant aux activités non-agricoles que chez les agriculteurs.

Le nombre moyen d'années de scolarisation est de 3,4 équivalant à la moitié de temps d'études primaires. Nous observons que les ménages ayant participé aux activités non-agricoles ont un niveau moyen d'instruction plus élevé (environ 5 ans) que les ménages agriculteurs (2ans). La moyenne de la superficie totale de terre du ménage est 1,12ha et celle par personne n'est que de 0,16ha : la terre est une ressource peu abondante dans la campagne Sud-kivusienne. Ces résultats s'opposent à certaines études qui montrent que la participation à l'activité non-agricole est souvent liée à l'inaccessibilité à la terre de ces ménages. Pour Zhu (2005), les ménages ayant participé aux activités non-agricoles sont plus pauvres en ressource de terre. Dans le milieu d'étude le problème d'accès est généralisé. On observe des systèmes d'accaparement de terres par les plus forts : les hommes politiques, les églises, les grands commerçants, etc. Les ménages ne sont pas disposés à abandonner l'agriculture. C'est ainsi que le taux de location des terres est de plus en plus croissant dans le milieu.

La mobilité des acteurs cause problème faute de manque d'infrastructures de déserte agricole à l'exception de l'unique route principale qui relie le milieu au centre ville. Ils sont obligés de parcourir des distances à pieds, avec le dos comme moyens de transports de biens, pour arriver au marché. En moyenne ils parcourent 3,3 kilomètres du domicile au marché. Les champs et les domiciles des ménages ne sont pas souvent proches. Les champs sont souvent dispersés, ce qui amène les ménages à parcourir en moyenne 2.8 kilomètres pour les atteindre. Cette distance est plus grande chez les agri-commerçants car ces derniers les achètent ou les louent de manière dispersée au fur et à mesure que le revenu de leurs activités augmente.

3.1.2. Le mode d'acquisition des champs

Les régimes fonciers ont un impact majeur sur la productivité agricole. L'homme qui détient un droit bien défini, exclusif et stable sur sa terre sait que l'intensification de ses efforts ou de son savoir-faire, génératrice d'une production accrue, élèvera aussi ses revenus. C'est un résultat qui ne survient pas automatiquement quand le sol appartient à quelqu'un d'autre et que les droits du fermier ne sont pas clairement définis et sûrs (Malcolm, et ali. 1998).

Les modes d'acquisition des droits fonciers au Bushi sont notamment : le Kalinzi¹³, le Bwasa¹⁴, le Bugule¹⁵, l'Obuhashe¹⁶, le Bwigwarhire¹⁷. De ces formes de tenures, deux sont fréquemment d'usage. Il s'agit du Kalinzi, et du Bwasa qui sont tous des contrats coutumiers, les trois autres ayant disparu. Les autres contrats fonciers précités sont en quasi-disparition dans le milieu d'étude. Le contrat foncier couramment conclu est la location. Tous ces régimes fonciers de par leur nature (non appropriation définitive des terres) limitent l'accès à la terre et sa mise en valeur pour les petits paysans car exigent des revenus suffisants pour s'en acquérir. Au Bushi, la terre appartient à la tribu. La propriété du sol est donc collective et sa gestion relève de la compétence du Mwami qui est l'expression de la force vitale de la tribu. Le chef détient donc aussi bien le pouvoir politique que foncier. C'est lui qui administre

¹³ Le Kalinzi n'est pas un prix d'achat car la terre est inaliénable. C'est une reconnaissance du vassal au suzerain qui attribue la "propriété" foncière. Le droit Kalinzi est privatif, théoriquement pérenne et héréditaire.

¹⁴ Le Bwasa est un contrat locatif qui donne à l'emprunteur le droit d'usage d'un terrain pour une courte durée (une seule récolte) et dont le prix de la location (Ntumulo) se calcule a posteriori proportionnellement aux bénéfices réalisés. Le Bwasa concerne essentiellement les cultures vivrières coutumières.

¹⁶ L'Obuhashe est une autorisation d'usage et de jouissance gratuite et révocable. Ce contrat concerne les cultures vivrières, les cultures potagères dans les bas-fonds et pâturages de saison sèche (Bugisha)

¹⁷ Le Bwigahire est une autorisation tacite de disposition et d'usage admise et tolérée en vue de réaliser un programme agricole. L'autorisation est gratuite, précaire et révocable.

le patrimoine ancestral et le répartit comme bon lui semble. Le prix de droit de jouissance dans l'un ou l'autre mode d'acquisition de la terre limite les petits paysans à accéder à la terre. On retrouve au Bushi que plus de la moitié des terres est occupée par un petit nombre des gens et malheureusement sous exploitées mais protégées. Ce sont les petits champs des petits paysans qui sont victimes de toute pression et se retrouvent ainsi dans une situation de sans terre ni revenus (Utshudi Ona, 2006).

Dans le milieu sous étude, les ménages agriculteurs ont en majorité acquis leurs champs par héritage, bien que certains les louent. Le tableau ci-après présente le régime foncier des terres exploitées par les ménages en étude.

Tableau 2 : Régime foncier selon les catégories des ménages

		Catégorie			
		Agri-commerçants	Agriculteurs	Total	
Régime foncier	Locateurs	Effectifs	27	22	49
		% selon le statut foncier	55,1%	44,9%	100%
		% selon les catégories	40,3%	32,4%	36,3%
		% Total	20,%	16,3%	36,3%
	Propriétaires	Effectifs	40	46	86
		% selon le statut foncier	46,5%	53,5%	100%
		% selon les catégories	59,7%	67,6%	63,7%
		% Total	29,6%	34,1%	63,7%
Total	Effectifs	67	68	135	
	% selon le statut foncier	49,6%	50,4%	100%	
	% selon les catégories	100%	100%	100%	
	% Total	49,6%	50,4%	100%	

Source : Nos analyses à partir des données de notre enquête ; Logiciel SPSS 16.0

Le tableau ci-dessus permet de comprendre la problématique foncière du milieu d'étude et sa relation avec la sécurité sociale et celle alimentaire des ménages. Les ménages louent des terres pour compenser les petites portions qu'ils ont ou tout simplement par manque de terre. Traditionnellement, la terre revêt une valeur sociale et coutumière importante. Le chef de ménage est caractérisé par la superficie de la terre en sa possession. Paradoxalement, les résultats de l'enquête révèlent que 49 soit 36.3% de chefs de ménages recourent ainsi à la location d'au moins un champ dans les grandes plantations des hommes politiques, des églises et qui imposent souvent même le type de cultures à pratiquer. Parmi ces ménages, 22 soit 44.9% le louent pour une finalité d'autoconsommation. Ces résultats traduisent la vulnérabilité des ménages face à cette pression sur la terre au Bushi qui entraîne sa

surexploitation conduisant à des conflits liés à son occupation et à la diminution de son rendement. D'ailleurs, on y observe déjà une détérioration de la qualité de la terre dans la grande partie de cette contrée. On observe dans ce milieu une faible productivité des cultures, de l'élevage et de la pêche. Dans des espaces finis, la sévérité des ponctions opérées sur les ressources naturelles constamment sollicités limite et rend aléatoire les rendements qui entraînent à leur tour la rareté ou l'absence consécutive des excédents de production.

3.2. Activités des ménages

3.2.1. L'activité agricole

Dans le contexte du milieu d'étude aucun ménage ne peut prétendre abandonner l'agriculture pour une autre activité dans le même milieu. Il est prédisposé plutôt à diversifier pour compléter le revenu agricole. Le commerce est l'activité non agricole la plus rependue dans le milieu. Le type de commerce le plus exercé est l'alimentation (56,7%) (dont 7 boutiques, 13 kiosques et 18 panos), les publiphones (11,9), l'habillement (10,4%), la pharmacie (7,5%), vente carburant (7,5%), la quincaillerie (6%). Le capital moyen actuel est 983,5\$ contre 320 de départ. Ce dernier a comme sources : la vente du patrimoine des ménages (31,3%), l'aide familiale (28,4%), l'emprunt auprès des tiers (16,4%), gain agricole (11,9%) et gain de l'activité minière (7,5%). Le but principal de l'exercice de cette activité pour le ménage est de combler de déficit agricole car le ménage ne saurait pas vivre du seul revenu agricole pour des raisons suivantes : l'inaccessibilité à la terre et autres facteurs de production, l'imperfection du marché financier, le problème de prix au producteur et d'écoulement des produits agricoles, l'insécurité politique et le problème d'information.

S'agissant de l'activité agricole, la plupart des agriculteurs ne possèdent pas de sécurité sociale et le revenu non agricole est moins stable que le revenu agricole. Ainsi, les agriculteurs gardent souvent des parcelles de terre et les exploitent en compensation de l'absence de couverture sociale. Cette situation s'explique par le caractère de survie de l'agriculture. L'agriculture des ménages se diffère selon qu'elle est orientée vers l'autoconsommation ou la commercialisation. Ainsi, un ménage consommant plus de la moitié de sa production est considéré ici comme culture d'autoconsommation. En dessous de ce seuil, il est considéré comme culture commerciale.

Le tableau ci-après présente la finalité des récoltes selon deux critères : le sexe et la catégorie des ménages.

Tableau 3 : Finalité de la production agricole selon le sexe et par catégorie des ménages

Finalité des récoltes			Catégories		Total	
			Agri-commerçants	Agriculteurs		
Autoconsommation	sexe	F	Effectifs	6	41	47
			% selon le sexe	12,8%	87,2%	100%
			% selon les catégories	75%	60,3%	61,8%
			% Total	7,9%	53,9%	61,8%
		M	Effectifs	2	27	29
			% selon le sexe	6,9%	93,1%	100%
			% selon les catégories	25%	39,7%	38,2%
			% Total	2,6%	35,5%	38,2%
	Total	Effectifs	8	68	76	
		% selon le sexe	10,5%	89,5%	100%	
		% selon les catégories	100%	100%	100%	
		% Total	10,5%	89,5%	100%	
Commerce	sexe	F	Effectifs	13		13
			% selon le sexe	100%		100%
			% selon les catégories	22%		22%
			% Total	22%		22%
		M	Effectifs	46		46
			% selon le sexe	100%		100%
			% selon les catégories	78%		78%
			% Total	78%		78%
	Total	Effectifs	59		59	
		% selon le sexe	100%		100%	
		% selon les catégories	100%		100%	
		% Total	100%		100%	

$\chi^2 = 0,656^a$ dl : 1, P : 0,418,

Source : Nos analyses à partir des données de notre enquête ; Logiciel SPSS 16.0

Selon le test de χ^2 à $P < 0,05$, il existe une influence significative, de la catégorie et du sexe du chef de ménage sur la finalité de la production agricole. En effet, sur 135 ménages enquêtés, 76 (soit 56,3%) cultivent pour prioritairement l'autoconsommation. Parmi eux, tous les 68 ménages agriculteurs (89,5%) et 8 ménages agri-commerçants (10,5%). Les femmes sont plus impliquées dans l'agriculture d'autoconsommation (47, soit 61,8%), dont 60,3% chez les ménages agriculteurs contre 75% chez les agri-commerçants. Elles ont l'obligation coutumière de cultiver pour nourrir leurs ménages. En ce qui concerne les cultures

commerciales, 59 ménages agri-commerçants sur 67 enquêtés (soit 88,1%) cultivent pour la commercialisation. Parmi eux, les hommes représentent 78%. Les hommes sont plus intéressés par l'activité qui génère du revenu monétaire, leur agriculture est plus tournée vers la commercialisation.

3.2.2. Analyse de déterminants du revenu agricole

Le revenu agricole est une résultante de la production agricole. Plus cette dernière augmente, plus le revenu augmente également. Comme nous le verrons plus tard, les revenus agricoles se diffèrent selon les catégories des ménages. Cette différence de revenus peut être due à plusieurs facteurs dont certains sont représentés dans le graphique ci-dessous :

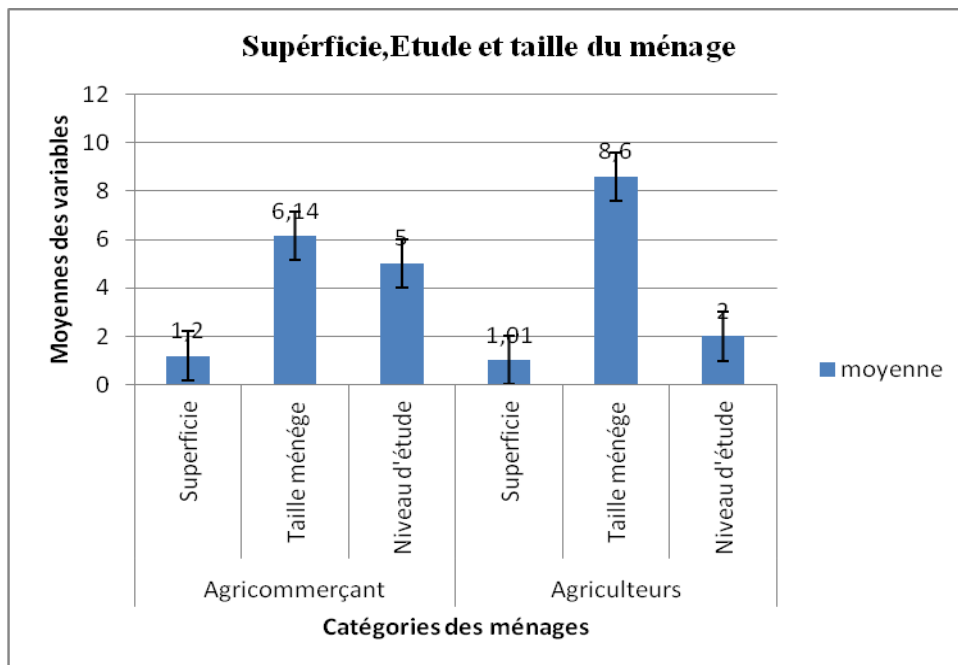


Figure 3 : Déterminants de la production agricole

Source : nos analyses à partir des données de notre enquête, Minitab 15 et Excel 2007

Telle que présenté dans le graphique ci-dessus, les facteurs suivants peuvent être analysés comme influençant la production agricole :

1°. La superficie de champs

La superficie moyenne est autour de 1ha par ménage. Il n'y a donc pas une grande différence en ce qui concerne la superficie moyenne des champs entre les deux catégories de ménages. Ceci s'explique par le fait que la terre est le premier bien que tout ménage rural souhaite avoir. Par ailleurs, il a été précédemment démontré que le problème foncier touche tous les ménages du milieu étant donné que les grandes étendues des terres sont entre les mains d'une minorité des gens. La terre est devenue rare et difficilement accessible à toute la population.

2°. Le niveau d'étude

Il est un facteur qui influence la plupart des activités économiques. Plus on est instruit, plus on se perfectionne et on améliore son mode de gestion. Les ménages agri-commerçants ont un niveau moyen d'étude plus élevé (5ans) que les ménages agriculteurs (2ans). Le premier type de ménage est donc plus flexible dans l'amélioration des techniques culturales, la conservation de sol, la créativité, etc.

3°. La taille du ménage

Les ménages agri-commerçants ont une taille moyenne de leur ménage égale à 6 contre 8 pour les ménages agriculteurs. Le facteur coutumier est l'un des éléments qui justifie cet écart. L'homme a intérêt à avoir beaucoup de femmes et beaucoup d'enfants pour une main d'œuvre agricole plus grande et pour une plus grande productivité agricole. Les enfants sont considérés comme une richesse des parents. Cette hypothèse demeure toujours malgré certaines évolutions mentales et coutumières, imputable à l'éducation et différentes mutations rurales. Ce qui pourrait expliquer en partie cette légère diminution de la taille des ménages chez les agri-commerçants.

4°. Utilisation de la main d'œuvre salariale

La terre et la main d'œuvre sont les deux principaux facteurs de production agricole dans le milieu d'étude. Cette main d'œuvre reste essentiellement familiale. 75.5% de ménages utilisent une main d'œuvre essentiellement familiale. La main d'œuvre salariale est beaucoup plus utilisée par les agri-commerçants (72.7% contre 27.3 d'agriculteurs).

Le tableau ci-après présente comment l'utilisation de la main d'œuvre salariale est répartie selon le sexe du chef de ménage et les catégories des ménages.

Tableau 4 : Utilisation de la main d'œuvre salariale selon le sexe et la catégorie des ménages

Utilisation de la m-o salariale				catégorie		Total
				Agri commerçants	Agriculteurs	
NON	sexe	F	Effectifs	12	36	48
			% selon le sexe	25%	75%	100%
			% selon les catégories	27,9%	61%	47,1%
			% Total	11,8%	35,3%	47,1%
		M	Effectifs	31	23	54
			% selon le sexe	57,4%	42,60%	100%
			% selon les catégories	72,1%	39%	52,9%
			% Total	30,4%	22,5%	52,9%
	Total	Effectifs	43	59	102	
		% selon le sexe	42,2%	57,8%	100%	
		% selon les catégories	100%	100%	100%	
		% Total	42,2%	57,8%	100%	
OUI	sexe	F	Effectifs	7	5	12
			% selon le sexe	58,3%	41,7%	100%
			% selon les catégories	29,2%	55,6%	36,4%
			% Total	21,2%	15,2%	36,4%
		M	Effectifs	17	4	21
			% selon le sexe	81%	19%	100%
			% selon les catégories	70,8%	44,4%	63,6%
			% Total	51,5%	12,1%	63,6%
	Total	Effectifs	24	9	33	
		% selon le sexe	72,7%	27,3%	100%	
		% selon les catégories	100%	100%	100%	
		% Total	72,7%	27,3%	100%	

$$\chi^2 = 10,945^a \text{ dl : 1, P : 0,001}$$

Source : Nos analyses à partir des données de notre enquête ; Logiciel SPSS 16.0

Selon le test de χ^2 à $P < 0,05$, les résultats montrent qu'il existe une influence positive de la catégorie des ménages et du sexe sur l'utilisation de la main d'œuvre. En effet, 33 (soit 24.4%) chef de ménage utilisent au moins un salarié ; parmi eux, 12 femmes (soit 36,4%) contre 21 hommes (soit 63,6%). Les agri-commerçants sont ceux qui utilisent le plus la main d'œuvre salariale (24, soit 72.7%) dont 29,2% des femmes seulement contre 70,8% d'hommes. Les femmes utilisent donc moins de la main-d'œuvre salariale que les hommes.

Mais cela se justifie d'une part, par le type même de cultures qu'exerce la plupart des femmes comme déjà signalé précédemment. Elles sont plus nombreuses dans les cultures vivrières que commerciales. D'autre part, de part leur position sociale et coutumière, elles ne gèrent ni affectent l'argent, surtout quand ce dernier n'est pas les fruits de leurs efforts. Les agriculteurs et essentiellement les hommes s'orientent majoritairement vers les cultures commerciales. Ils disposent ainsi du pouvoir de décision et des revenus supplémentaires pour payer de la main-d'œuvre salariale. Aussi dans la logique d'allocation de leur temps, ils compensent leur absence au champ par ce type de main-d'œuvre. L'avantage de l'utilisation de la main d'œuvre salariale est sa productivité par rapport à la main d'œuvre familiale.

Chapitre 4. Sources et inégalités des revenus

Ce chapitre permet de comprendre comment les différentes sources des revenus sont affectées par les ménages agriculteurs et les ménages agri-commerçants. Il est également possible de comprendre l'incidence de cette affectation sur l'activité agricole et son développement. La deuxième section analyse les inégalités des revenus entre les ménages et leur niveau de pauvreté.

4.1. Sources de revenus des ménages sous études

4.1.1. Les sources de revenus

Les ménages sélectionnés pour cette étude ont trois principales sources de revenus à savoir, *l'agriculture, le commerce et les autres revenus* composés des transferts et dons et le revenu salarial agricole.

Le graphique ci-après présente les différentes sources de revenus et leurs poids, c'est-à-dire ce qu'elle rapporte au revenu total des ménages.

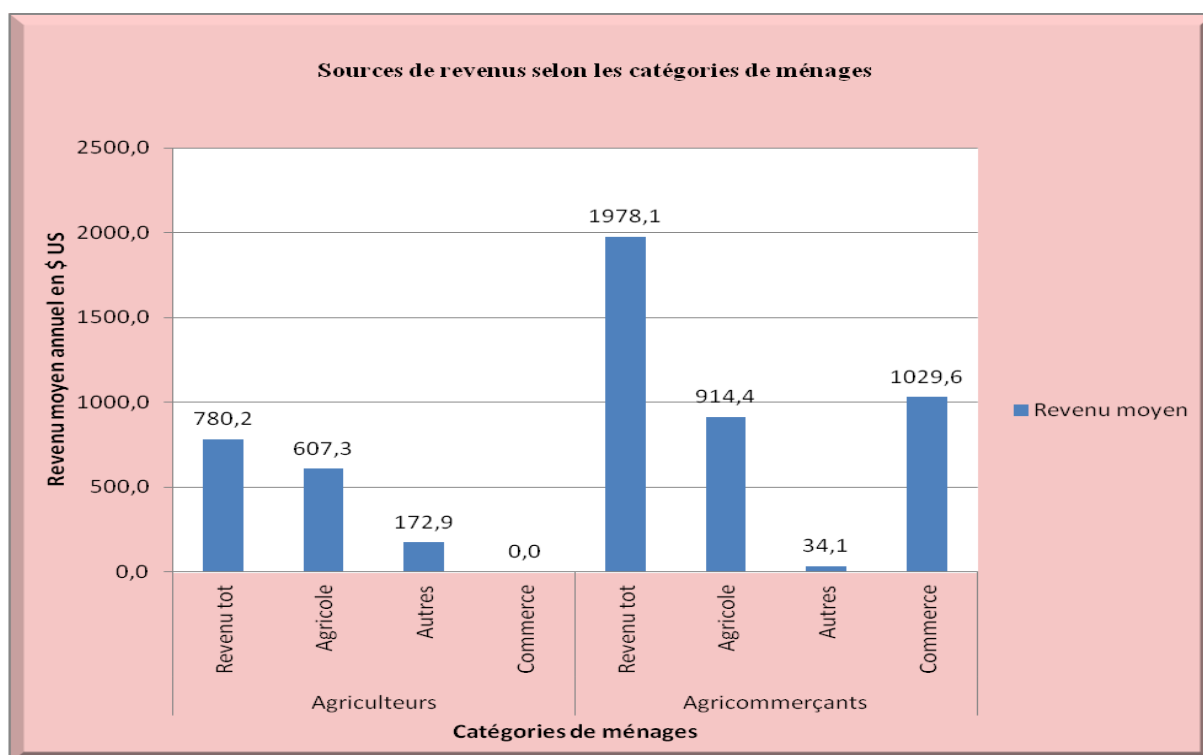


Figure 4 : Sources de revenus des ménages

Source : nos analyses à partir des données de notre enquête ; Minitab 15 et Excel 2007

Il ressort de ce graphique que les ménages agri-commerçants ont un revenu annuel largement supérieur (1.978.1\$US) aux ménages agriculteurs (780.2\$US). Ce résultat justifie l'importance du revenu issu du commerce dans l'amélioration des revenus des ménages ruraux. Le revenu agricole reste également supérieur chez les agri-commerçants (914.4\$US) que chez les agriculteurs (607,3\$US). Cet écart a déjà été justifié précédemment dans l'analyse des déterminants de la production agricole.

Les ménages agricoles sont plus dépendants aux aléatoires ressources de transfert, de dons et salaires agricoles (172.9\$US contre 34\$US pour les agri-commerçants). Cette dépendance est plus forte pendant la période de soudure où ces ménages ne vivent essentiellement que de ce type de revenu. Selon les témoignages des gens enquêtés, ils sont obligés de scionner les villages à la recherche soit d'un petit travail journalier, soit ils font recours à leurs familiers vivant dans les villages ou en ville et partout ailleurs pour survivre. L'activité commerciale étant continue les ménages agri-commerçants y retrouvent leur équilibre face aux différents risques et chocs liés à l'activité agricole.

4.1.2. Affectation des revenus des ménages : une analyse qualitative des données de l'enquête.

La décision d'affectation dépend à la fois de la nature et du niveau de revenu. Un revenu occasionnel ne garantit pas les besoins quotidiens des ménages comme l'alimentation, la scolarité des enfants mais également le système d'épargne informelle appelé ici « tontine ». Nous découvrons à partir de la figure ci-après les différentes disparités en ce qui concerne l'affectation de différentes sources de revenus

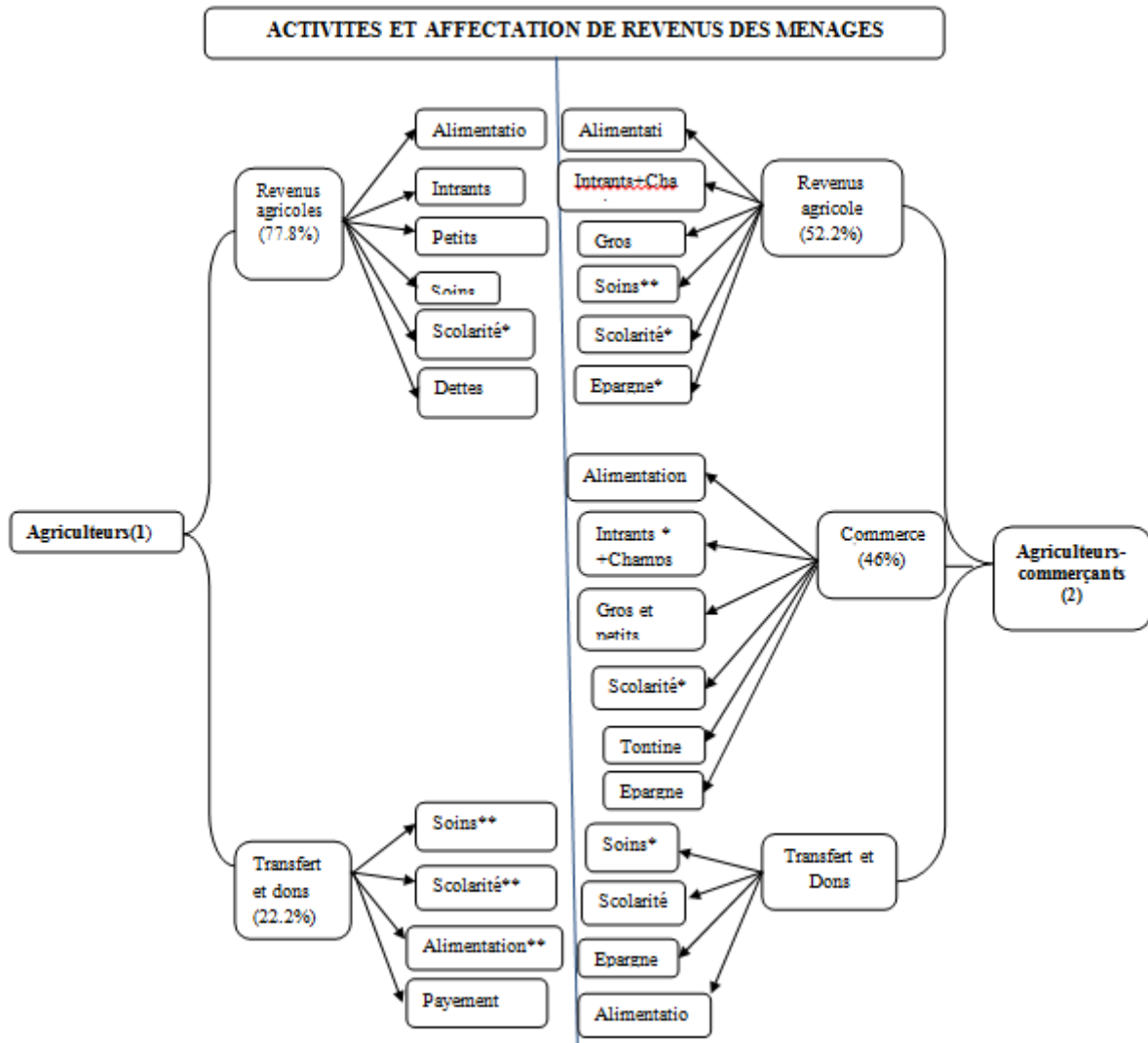


Figure 5 : Affectation des revenus des ménages

Source : Nos analyses à partir des données de notre enquête.

(*) : Source stable et régulière

(**) : Source aléatoire dépendant soit d'assistance extérieure, qui peut être de nature soit de don, transfert ou dette aux tiers.

De cette figure nous nous limitons à une analyse des variables suivantes : l'alimentation, la scolarisation des enfants, le réinvestissement agricole, le système de capitalisation et l'épargne.

1°. L'alimentation

Chez les ménages agriculteurs, l'agriculture est pratiquée dans l'objectif d'autoconsommation. La partie vendue de leur récolté est destinée toujours à l'alimentation (62%), à la scolarisation des enfants (28,7%), au paiement des dettes (22%) et l'achat des petits bétails (7,3%)¹⁸. Selon les théories économiques énoncées à la section 1.2, le montant affecté au paiement des dettes ne devrait pas être analysé au même pied d'égalité que les autres dépenses comme l'alimentation, la scolarisation, etc. Dans le contexte du milieu sous études, les ménages sont très réticents aux crédits formels ; faudrait-il qu'ils y en aient accès. La nature de dettes observées fréquemment chez 97,3% des ménages qui contractent des dettes est l'endettement en nature ou en espèces pour l'alimentation, 43,5 % pour la scolarisation des enfants et 30,2% pour les soins médicaux¹⁹. En ce qui concerne l'alimentation, l'endettement est régulier mais plus élevé en période de soudure, ce qui lui donne un caractère de dépenses régulières. Cette analyse présente un autre élément non négligeable qu'est celui de la vulnérabilité des ménages dépendants de l'endettement pour répondre à leurs besoins de base.

Précédemment nous avons constaté que le revenu agricole des ménages agriculteurs est de 607,3\$ l'an en moyenne pour un ménage de 8 personnes. Ce qui revient à 0,21\$ par jour et par personne. Si l'ensemble du revenu agricole est incapable de maintenir le ménage à un seuil minimum²⁰, cela laisse comprendre l'impossibilité des ménages à répondre aux autres besoins. A la différence des ménages agri-commerçants, les ménages agriculteurs se maintiennent grâce aux transferts et dons, aux salaires agricoles et à l'endettement ; 87,5% des transferts, dons et salaire agricole leurs sont destinés. Ainsi ils les affectent beaucoup plus à la nourriture (pendant la période de soudure), au paiement des dettes, à la scolarisation et aux soins médicaux. Comme déjà dit, ce type de revenu est aléatoire et occasionnel. Ce qui explique la vulnérabilité des ménages agriculteurs par rapport aux ménages agri-commerçants. L'épargne pour ces genres de ménages est difficile (aucun ménage n'arrive à épargner), seulement pour certains (58,5%) achètent des petits bétails pour l'élevage.

Concernant les ménages agri-commerçants, au-delà de l'autoconsommation de l'activité agricole, les besoins de base tels que l'alimentation, la scolarisation des enfants, la

¹⁸ Un ménage peut vendre sa production agricole pour divers besoins.

¹⁹ Un seul ménage peut s'endetter à la fois pour deux ou les trois raisons susmentionnées ; ce qui justifie les pourcentages présentés

²⁰ Le seuil minimum selon la FAO est de 1\$/jour/personne.

participation à l'épargne informelle (tontine) sont plus assurés par le revenu issu du commerce. Ils sont dépendants du marché alimentaire ; ils achètent de la nourriture régulièrement. Ce qui justifie encore une fois leur choix de cultures commerciales à la place des cultures vivrières. Ils arrivent à épargner un peu d'argent en participant soit à la tontine (71.5% des ménages), soit en thésaurisant leur argent (8,2%), soit en achetant directement des petits et gros bétails (20,3%) pour l'élevage.

Le choix de la participation à la tontine dépend plus souvent du sexe. Les femmes participent plus que les hommes à ce système. Elles y représentent 86,4%. Les hommes par contre préfèrent en majorité payer soit du bétail, soit payer un bien de valeur pour leur ménage ou un champ, et souvent thésauriser leur argent en attendant la saison culturale pour l'achat d'intrants agricoles.

2°. La scolarisation des enfants

Les résultats de l'enquête démontrent que les ménages agri-commerçants ont un taux élevé de scolarisation de leurs enfants que les ménages agriculteurs. En moyenne 3 enfants à l'âge de scolarisation sur 4 des agri-commerçants sont scolarisés contre 2 sur 5 des ménages agriculteurs. Dans le contexte actuel du milieu d'étude, l'agriculture à elle seule ne permet pas aux parents de scolariser leurs enfants. 77,2% des ménages financent les études de leurs enfants essentiellement par des transferts et ou la vente d'un bien ou du bétail et 22,8% par les revenus agricoles (production agricole et salaire agricole). Par ailleurs, les ménages agri-commerçants payent la scolarité de leurs enfants essentiellement à partir du revenu issu du commerce (84,3%), par les transferts (11,6%) et la vente du bétail (4,1%)²¹.

3°. Le réinvestissement agricole

L'agriculture du milieu d'étude, par son caractère traditionnelle et à outil rudimentaire, a comme dépenses essentielles : les semences, le loyer pour ceux qui louent et la main-d'œuvre salariale pour ceux qui l'utilisent. La main d'œuvre est essentiellement familiale chez les ménages agriculteurs. Pour les semences, ces ménages mettent à côté soit une partie de leur récolte (95,6%), soit dépendant des dons et transfert pour les acheter (4,4%). Ces résultats expliquent la faible productivité de leurs champs. Ils utilisent les semences à faible productivité (pas souvent améliorées), pas d'entretien de sol, à l'exception de la fumure organique utilisée par certains, pas non plus des produits phytosanitaires. Le revenu agricole

²¹ Le plus souvent c'est pour les enfants qui font les études universitaires dans le centre ville ou dans la province voisine : à Goma

est l'unique revenu dont dépend le ménage et se limite pour l'essentielle à la survie des ménages (l'alimentation).

Les ménages agri-commerçants déclarent avoir comme source principale de financement de l'agriculture, le revenu issu du commerce. Avec le système de tontine, lors du passage à la ristourne, cette dernière est destinée à financer les dépenses agricoles et renforcer leur capital commercial (89%), à l'achat d'un bien de valeur ou les habits pour les membres du ménage (9,5%) et la scolarité des enfants (1,5%).

La production agricole est destinée à l'autoconsommation (11,5%) et la partie essentielle est commercialisée. Pour ce type de ménage, le revenu agricole est destiné essentiellement à l'achat de bétail (52,5%), à l'achat d'intrants et des parcelles pour l'agriculture (43%) et à l'épargne (4,5%). Le commerce vient en deuxième lieu pour renforcer l'agriculture. Il y a donc réinvestissement du revenu agricole dans le secteur agricole grâce à l'activité commerciale.

4°. Le système de capitalisation et l'épargne

Comme vu précédemment, les ménages agriculteurs n'arrivent pas à épargner. Comme cela est lié à la tradition en milieu rural sud-kivutien, certains de ces ménages achètent souvent des petits bétails pour l'élevage souvent avec une finalité de revente pour subvenir aux besoins ponctuels des ménages (soins de santé, scolarité, nourriture, etc) et le besoin d'estime sociale. C'est l'unique moyen disponible à eux pour épargner.

Pour les ménages agri-commerçants, certains ménages arrivent à épargner de l'argent grâce à l'activité commerciale (4,5%), d'autres peuvent payer des gros et/ou petits bétails grâce à la même activité (62,5%). D'autres encore peuvent acheter des parcelles dans les villages du milieu pour l'agriculture (33%).

Au regard des résultats présentés au troisième chapitre et dans cette première section du quatrième chapitre, le commerce permet aux ménages de hiérarchiser leurs besoins en fonction du caractère de régularité. Les besoins quotidiens ou continus sont financés par le commerce (l'alimentation, la scolarisation, les cotisations et également la ristourne au sein du système tontine). Les besoins spontanés ou occasionnels sont donc financés par le revenu agricole. Ce qui crée un certain équilibre et une stabilité au sein du ménage.

Nous pouvons donc affirmer que le commerce, est l'un des moyens de sortie de la pauvreté des ménages ruraux. Dans le contexte du milieu d'étude où les paysans sont abandonnés à

eux-mêmes par le pouvoir public, cette activité constitue les moyens stables et efficaces pour non seulement nourrir le ménage au quotidien mais aussi pour le financement du secteur agricole. Elle soutient également le système éducatif. Ces résultats viennent affirmer notre première hypothèse de départ selon laquelle *le commerce constitue une source de financement efficace et stable du secteur agricole pour une disponibilité alimentaire.*

Cependant un autre aspect est à souligner ici. La tendance des agri-commerçants à virer vers les cultures commerciales les rend dépendante du marché pour l'alimentation. Cette situation semble être inquiétante dans le contexte de notre milieu. La dépendance quasi totale de l'extérieur observé dans les villes congolaises atteint progressivement les milieux ruraux quand bien même c'est ces derniers qui fournissaient de la nourriture aux milieux urbains.

Quand il faut identifier la source d'approvisionnement en produits agricoles et d'élevage (farine de maïs, farine de manioc, riz, haricot, etc.) vendus par ces ménages, il ressort de nos enquêtes que 74% d'entre eux sont achetés soit directement au Rwanda (51,5%) soit dans la ville de Bukavu (48,5%). Le milieu d'étude et les villages voisins fournissent à hauteur de 26% des biens vendus par ces commerçants. Or, la ville de Bukavu dépend elle aussi sur le plan alimentaire de ses milieux ruraux, de la province du Nord-Kivu et de l'extérieur (surtout le Rwanda). Ceci fait comprendre la dégradation accélérée du secteur agricole qui rend progressivement les paysans dépendants de l'extérieur pour se nourrir. Selon Michael, et ali. (1998), on entend, à un extrême, *« la thèse qui fait de toute subordination à l'égard des échanges extérieurs un danger pour la santé économique d'un pays ou d'une région, la dépendance à l'égard des importations alimentaires rendant simplement ce risque plus étendu. Une opinion courante voit dans l'alimentation un bien essentiel ou stratégique, assez proche de l'armement. Si un pays est tributaire d'autrui pour sa nourriture, donc pour sa survie, ses fournisseurs dans ce domaine seront à mesure de le contraindre à la capitulation chaque fois que leurs intérêts seront en jeu ».*

4.2. Analyse des inégalités des revenus inter et intra catégories des ménages

Cette partie analyse la distribution des revenus au sein des ménages en étude. Cette analyse est faite à partir de l'indice de Gini et la courbe de Lorenz permettra de visualiser cette distribution. En plus une analyse de la contribution de chaque source de revenus à l'inégalité est faite par la décomposition de l'indice de Gini. Lorsque l'indice de Gini est important, ceci veut dire que les écarts ou les inégalités de revenus dépensés entre les populations considérées sont grandes. L'indice de Gini relevant d'une faible inégalité de revenus, conduit au rapprochement de la courbe de Lorenz à la diagonale d'égalité parfaite réduisant ainsi la surface en forme de lentille comprise entre la diagonale d'égalité parfaite et la courbe de Lorenz.

4.2.1. L'indice de Gini et la courbe de Lorenz

En pratique, la répartition du revenu n'est jamais égalitaire. Toutefois son inégalité diffère selon les pays ou région. En RD Congo, cette inégalité est très forte faute de la défaillance du système facilitant l'accès aux activités économiques en amont et celui de redistribution de revenus en aval. Les graphiques ci-dessous présentent ces inégalités dans chaque catégorie des ménages.

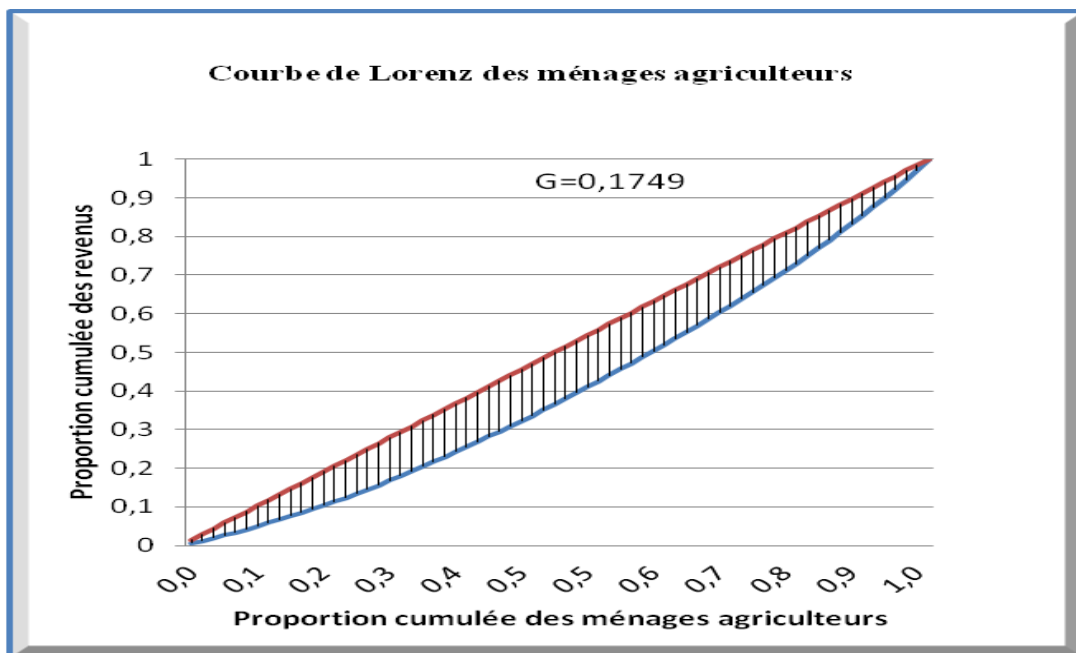


Figure 6 : Inégalités de revenus au sein des ménages agriculteurs

Source : Nos analyses à partir des données de notre enquête ; Excel 2007.

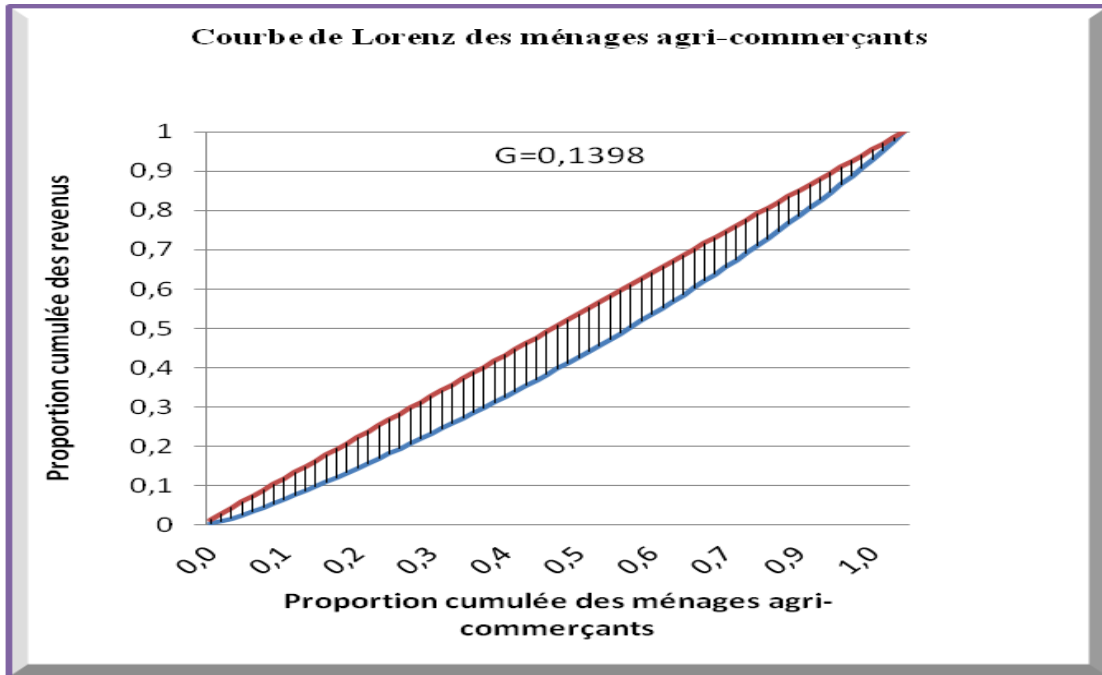


Figure 7 : Inégalités de revenus au sein des ménages agri-commerçants

Source : Nos analyses à partir des données de notre enquête ; Excel 2007.

En guise de comparaison, le graphique ci-dessous présente la répartition de l'inégalité entre tous les ménages pris ensemble.

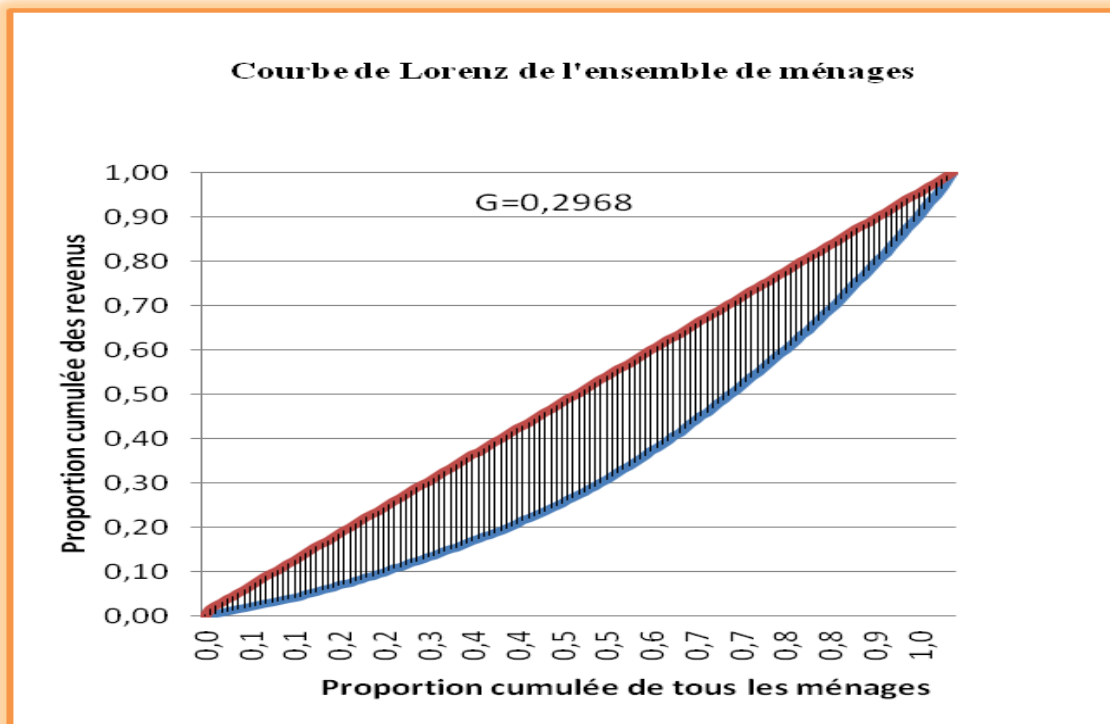


Figure 8 : Inégalités de revenus entre les deux catégories de ménages sous étude

Source : Nos analyses à partir des données de notre enquête, Excel 2007.

Les graphiques n°3 et n°4 révèlent que les revenus sont inégalement répartis plus chez les ménages agricoles (l'indice de Gini $G = 0,17491374$) que chez les ménages agri-commerçants (l'indice de Gini $G = 0,13977757$). Chez les ménages agriculteurs, cet écart peut être dû essentiellement à l'inégalité dans la répartition du facteur terre, unique facteur limitant de production agricole. Plus on a une superficie plus grande, plus on a une plus grande production en quantité et en terme monétaire. Ici, on ne tient pas compte d'autres facteurs de productivité comme les semences améliorées, la fertilité du sol, les produits phytosanitaires, etc. Entre ménages agri-commerçants, l'indice se réduit pour expliquer que les ménages contournent cette contrainte que connaissent les ménages agriculteurs grâce au revenu issu de l'activité commerciale.

Le commerce est donc à la fois un moyen de réduction des inégalités de revenus entre les ménages qui le pratiquent et une source d'inégalités de revenus entre les ménages pris ensemble. Nous constatons à partir du graphique n°5 que les revenus sont plus inégalement

répartis entre l'ensemble des ménages (l'indice de Gini $G = 0.2967$) à cause des revenus non agricoles détenus par une partie des ménages (le commerce et autres sources). Les revenus sont détenus par une partie de la population (essentiellement les agri-commerçants).

Pour vérifier la contribution de chaque source de revenus à l'inégalité de revenus entre les ménages, nous allons décomposer l'indice de Gini.

4.2.2. La décomposition de l'indice de Gini

La décomposition de l'inégalité de revenu est présentée dans le tableau La deuxième colonne présente la part de chaque source de revenu dans le revenu total. Le revenu agricole constitue la source principale (54,6%). La contribution du revenu commercial est également significative (37,9%). La part des autres revenus est peu importante (7,5%). Nous pouvons remarquer que la distribution du revenu total comprenant le revenu non-agricole entraîne un indice de Gini de 0,297. Par contre, le revenu agricole entraîne un indice de Gini de 0,236. Autrement dit, le revenu non-agricole augmente l'inégalité entre les ménages.

La distribution du revenu issu du commerce est plus inégale que celle du revenu agricole. Cela peut en partie s'expliquer par le taux de participation à l'activité agricole qui est plus élevé que celui à l'activité commerciale.

Tableau 5 : Décomposition de l'indice de Gini

	Part dans le revenu total (%)	Indice de Gini (%)	Corrélation de Gini	Contribution à l'inégalité $\frac{S_k G_k R_k}{G_0}$
	S_k	G_k	R_k	
Revenu total	100,0	0,30	1,00	100,0
Revenu agricole	54,6	0,24	0,562	24,4
Revenu du commerce	37,9	0,52	0,87	58,7
Autres revenus	7,5	0,61	-0,306	4,7

Source : Nos analyses à partir des données de l'enquête ; Excel2007 et Minitab 15

Le revenu agricole représente une part importante dans le revenu total des ménages. Ces résultats sont dus comme déjà signalé au fait qu'elle est pratiquée par tous les ménages, principalement pour assurer la consommation des ces derniers. Il représente 54,6% du revenu total mais contribue à l'inégalité de revenu entre les ménages à l'ordre de 24,4% avec un indice de Gini de 0,2356. Le commerce constitue la deuxième source importante qui compose le revenu total avec 37,9%. Cette source de revenu contribue beaucoup plus à l'inégalité de revenu à l'ordre de 58,7% avec un indice de Gini de 0,5242.

Ce résultat montre que le revenu issu du commerce est plus inégalement reparti entre les ménages que le revenu agricole. Les autres sources de revenus ayant une part moindre (7,5%) dans le revenu total des ménages, contribue peu à l'inégalité de revenu (4,7%) mais elles sont inégalement réparties entre les ménages.

La troisième colonne présente la corrélation de Gini entre chaque catégorie de revenus et le revenu total. Nous pouvons observer qu'il ya une forte corrélation (0,877) entre le revenu issu du commerce et le revenu total. Ceci signifie que plus le ménage participe à l'activité commerciale, plus son revenu augmente. Cette corrélation est relativement basse (0,562) entre le revenu agricole et le revenu total. Par ailleurs, on observe une corrélation négative (-0,306) entre les autres sources de revenus et le revenu total. Cela signifie que plus le revenu du ménage augmente, plus celui des autres sources diminue. Cela se justifie par la nature même de ces revenus. Pour Zhu, ce type de revenu dans son ensemble est positivement corrélié. Cette contradiction peut être en partie justifiée par la nature et la logique de posséder ce type de revenu. Il s'agit des transferts et dons venant des enfants et familiaux à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire pour appuyer le ménage à faible revenu et où ils sont plus importants. Le revenu salarial joue également le rôle de faire tenir le ménage devant la période de soudure. La logique de tous ces revenus est ponctuelle pour atténuer ou combler le déficit du ménage. Un ménage à revenu élevé, voit cette part de revenu diminuer.

Au regard de ce qui précède, l'activité commerciale accroît les disparités entre le revenu. Ce qui affirme notre deuxième hypothèse de départ selon laquelle *la participation à l'activité non-agricole pourrait accroître les disparités de revenu entre les ménages sous étude*. Si tous les ménages avaient la possibilité d'exercer une activité non-agricole, cela réduirait les inégalités de revenus. Ces résultats convergent avec ceux de Zhu (2005) dans une étude menée en Chine où la distribution du revenu de l'activité non-agricole est inégale au sein des populations. Cependant une opposition s'observe au niveau des autres sources de revenus où la corrélation entre ces dernières et le revenu total est négative dans le cas de notre étude. Plus le revenu total des ménages augmentent, plus cette source est moins importante

4.3. Analyse de la pauvreté

4.3.1. Le patrimoine des ménages

Le patrimoine est également un indicateur du bien-être du ménage au-delà de son revenu.

Le patrimoine des ménages se présente comme suit :

Tableau 6 : Le patrimoine des ménages par catégorie

Types de biens	Ménages agriculteurs (68 ménages)	Ménages agri-commerçants (67 ménages)
Biens fonciers : Terres Régime foncier	1ha/ménage 22 locataires contre 46 propriétaires	1,24ha/ménage 27 locataires contre 40 propriétaires
Biens immobiliers Type de logement : Statut d'occupation	9 Huttes + maison en paille 28 Huttes+ maison en terre avec tôles 24 Huttes + maison en planche avec tôles 7 matériaux durables 5 locateurs contre 63 propriétaires	3 Huttes+ maison en terre avec tôles 45 Huttes + maison en planche avec tôles 19matériaux durables 16 locateurs contre 51 propriétaires
Biens ménagers :	Chaises, petits armoires, radio	Chaises, fauteuils, radio, télévision
Moyens de transport	60 Sans, 5 vélos, 3 motos	41sans, 6vélos, 15motos, 5véhicules
Nbre de bétail (moyenne): Petits bétails Gros bétails	8cobailles, 3lapins, 2poules, 2chevrès, 0,5 porc, 0.2 vache	10 cobailles, 1 lapins, 2 poules, 5 chèvres, 1 vache, 1 porc.
Outils de cultures	68Houe, 65bèche, 68machette	67Houe, 67bèche, 67machette, 42trident,

Sources : Données de notre enquête

Il ressort de ce tableau que les ménages exerçant une activité non-agricole possèdent plus de patrimoine que les ménages agriculteurs ; cela en termes de la quantité et de la valeur du patrimoine. Ils possèdent plus de gros bétails que les agriculteurs. Néanmoins, il ya plus de locateurs chez les agri-commerçants que chez les agriculteurs que ça soit pour les champs ou pour le logement.

4.3.2. Niveau de pauvreté par personne et par catégorie

L'objectif ici est donc de comprendre le niveau de vie (bien-être) de chaque individu dans chaque ménage. Cette analyse tient compte de la taille des ménages et permet de classer les ménages selon que les individus constituant le ménage atteignent ou pas le seuil minimum de besoins de base en milieu rural de la province du Sud-Kivu. Le graphique ci-dessous présente la manière dont la pauvreté est répartie entre les ménages.

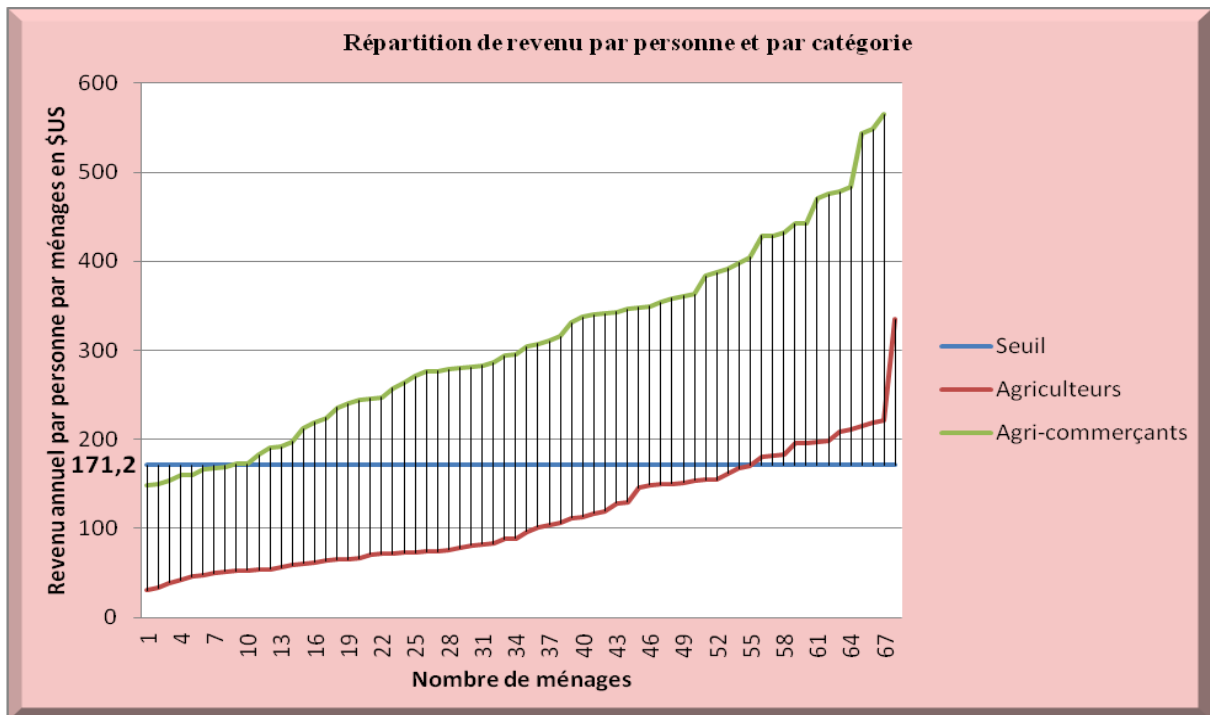


Figure 9 : Répartition des revenus entre les individus au sein des ménages

Source : Nos analyses à partir des données de notre enquête.

Le seuil minimum de 171,2 \$ est le revenu annuel qui permet à un individu dans chaque ménage de répondre à ses besoins de base. Le revenu annuel par personne varie entre 30,4\$ et 335\$ chez les ménages agriculteurs et entre 148,8\$ et 565\$ chez les ménages agri-commerçants. Néanmoins, il s'observe une grande disparité de la répartition de ce revenu. En effet, les individus dont leur revenu dépend de l'activité agricole sont en majorité en dessous du seuil minimum provincial. Une situation inverse s'observe chez les agri-commerçants qui se retrouvent au dessus du seuil. Ils trouvent donc leur voie de sortie de la pauvreté à travers le commerce. La taille de ménage est donc un facteur déterminant de l'analyse de pauvreté. Plus le ménage est large, plus il est exposé à la pauvreté. Le genre influe sur la situation des

ménages. Sur les 13 ménages agri-commerçants à chef de ménage femme, 11 (soit 84,6%) ne connaissent pas le phénomène de pauvreté. chez les ménages agriculteurs, les 13 ménages identifiés comme non-pauvres sont également majoritairement constitués des ménages gérés par la femme (8 ménages soit 61,5%).

4.3.3. Répartition de la pauvreté au sein des ménages

La pauvreté est répartie inégalement entre les ménages selon qu'ils sont agriculteurs ou agri-commerçants. Le graphique suivant nous présente comment se constitue la catégorie des pauvres et celle de non-pauvres.

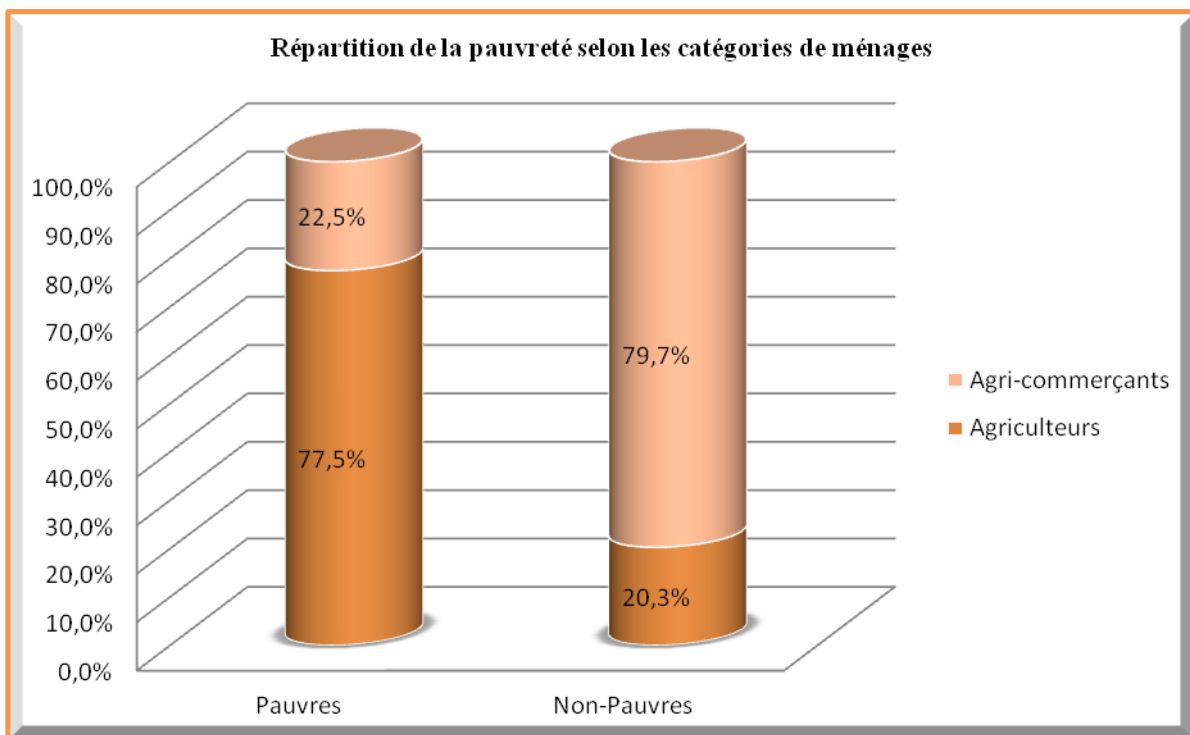


Figure 10 : Répartition de la pauvreté au sein des ménages

Source : Nos analyses à partir des données de notre enquête

De ce graphique nous constatons que la pauvreté frappe beaucoup plus les ménages dépendant uniquement de l'agriculture. Ils représentent 77,5% de pauvres identifiés contre seulement 22,5% des ménages agri-commerçants. Ces ménages sont ceux-là qui ne parviennent pas à couvrir ne fuisse que leurs besoins de base. Le commerce joue donc un rôle important dans la réduction de la pauvreté. 79,7% de non-pauvres sont ceux là qui pratique en dehors de l'activité agricole le commerce.

4.3.4. Incidence, profondeur et sévérité de la pauvreté

L'analyse de ces trois dimensions de la pauvreté permet de classer les ménages selon le degré ou niveau de pauvreté qui le frappe. En effet, la pauvreté n'est pas subit de manière homogène. Dans la catégorie des pauvres, les ménages subissent à de niveaux différents le phénomène de la pauvreté. Le tableau ci-dessous présente les différents indices de pauvreté par catégorie de ménages.

Tableau 7 : Répartition des indices de pauvreté par catégorie de ménages

Catégories	Indices de Pauvreté		
	P0	P1	P2
Toutes les catégories	52,6	19,9	11,1
Ménages agriculteurs	80,9	37,6	21,9
Ménages Agri-commerçants	23,9	1,9	0,3

Source : Nos analyses à partir des données de notre enquête

L'incidence de pauvreté P₀ au sein de tous les ménages sous études est de 52,6%. Ce pourcentage représente donc la proportion des ménages sous étude qui souffrent du phénomène de la pauvreté avec un revenu inférieur au seuil minimum. Nous observons un écart considérable entre ce résultat et la moyenne provinciale rurale (76,5%) car la présente étude ne s'est pas intéressée à toutes les catégories des ménages ruraux. Il révèle néanmoins la disparité et la répartition inégale de la pauvreté entre différentes catégories des ménages qu'on retrouve dans les milieux ruraux congolais et que toute décision politique de réduction de la pauvreté devrait tenir compte de cette catégorisation.

Une analyse par catégorie de ménages permet de découvrir la disparité de la pauvreté. Les résultats de tableau ci-dessous montrent que chez les ménages agriculteurs, près de 81% des ménages ne parviennent pas à couvrir leurs besoins. Ce taux montre l'ampleur et la gravité de ce phénomène pour un ménage ne dépendant que de l'agriculture. Pour les ménages agri-commerçants, seulement près de 24% souffrent du phénomène de pauvreté. Ce résultat montre que l'ampleur de la pauvreté est plus forte chez les ménages dépendant de l'agriculture que chez les ménages qui pratiquent une activité non-agricole qu'est le commerce.

La profondeur de la pauvreté P₁ (l'écart moyen des pauvres par rapport au seuil de pauvreté) chez les ménages agriculteurs est plus accentuée (37,6%) que chez les ménages agri-commerçants (1,9%). La sévérité de la pauvreté P₂ (l'intensité de la pauvreté entre les

pauvres eux-mêmes) pèse sur les ménages agriculteurs (21,9%) contre seulement 0,3% chez des ménages agri-commerçants. De ces résultats, nous constatons que la pauvreté frappe à des degrés différents les ménages. L'activité commerciale permet donc de réduire cette intensité entre les ménages pauvres qui la pratiquent. Dans le contexte actuel où l'agriculture est confrontée à toutes sortes de problèmes en amont et en aval, l'agriculture ne fait plus vivre à elle seule les ménages ruraux.

4.3.5. La question de genre et la lutte contre la pauvreté

Nous l'avons constaté, la femme s'implique beaucoup plus dans l'activité pour assurer la situation alimentaire du ménage que l'homme. Elles restent majoritaires dans l'agriculture destinée à l'autoconsommation. Sur les 13 ménages agri-commerçants dirigés par les femmes, 11 (soit 84,6%) ne connaissent pas le phénomène de pauvreté. Chez les ménages agriculteurs, les 13 ménages identifiés comme non-pauvres sont également majoritairement constitués des ménages gérés par la femme (8 ménages sur 13 soit 61,5%).

Les recherches récentes menées par l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) en 2000, confirment également le rôle essentiel des femmes dans la production alimentaire, la gestion des ressources naturelles, la formation des revenus et comme garantes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au sein des ménages. Les biens des femmes et des hommes ont un impact différent sur le bien-être des ménages. Lorsque les actifs sont aux mains des femmes, les dépenses pour l'éducation et les vêtements pour les enfants augmentent et la santé des filles s'améliore. Selon la même étude, la part du budget alloué aux dépenses d'éducation augmente lorsque les actifs sont aux mains des femmes. Dans l'analyse de la pauvreté, les ménages où la femme a une part importante dans le revenus du ménage et donc décide ou participe à la décision d'affectation des revenus, sont moins frappés par le phénomène de pauvreté. Sur les 60 femmes enquêtées, seulement les femmes ne souffrent pas trop du phénomène de pauvreté dans les deux catégories des ménages étudiés.

Cependant, en dépit de ce rôle central pour le bien-être des ménages, les femmes sont heurtées à plusieurs difficultés mais le poids de la coutume pèse lourdement sur les femmes du milieu d'étude et affecte les autres dimensions de la vie à savoir l'économie et le social. Dans une société patriarcale comme celle du Sud-Kivu, la gestion financière de la famille relève du mari. C'est lui qui garde et décide de l'affectation du revenu du ménage même quand la femme aurait contribué à ce dernier. Pour certaines d'autres la participation au mouvement

associatif ouvrirait la femme au monde extérieur et les enseignements et formations créerait un esprit d'insoumission et révolte envers le mari et donc elles y sont carrément interdites.

Conclusion générale

Au départ de cette étude nous nous sommes préoccupés de savoir le rôle que joue l'activité commerciale dans la stratégie de lutte contre la pauvreté au sein des ménages ruraux. Cette préoccupation a été examinée dans un univers réduit à une échelle s'étendant uniquement à l'un des axes routiers de la collectivité-chefferie de Kabare au Sud-Kivu à savoir l'axe Bukavu-katana. Cette analyse s'est réalisée grâce à partir d'un entretien sur terrain en comparant deux types de ménages : les ménages exerçant uniquement l'activité agricole et les ménages exerçant à la fois l'activité agricole et l'activité commerciale. Nous avons analysé les éléments suivants : les différentes sources des revenus des ménages ainsi que leur affectation, les disparités de revenu à partir de la décomposition de l'indice de Gini et la répartition et l'intensité de la pauvreté entre les ménages.

Chemin faisant, nous sommes abouti aux résultats suivants:

La principale source de revenus des ménages reste l'activité agricole qui est pratiquée par tous les ménages mais avec prioritairement la raison d'autoconsommation chez les ménages agriculteurs. Les ménages agri-commerçants s'orientent majoritairement vers les cultures commerciales, ce qui améliore leur revenu agricole (914,4\$ contre 780,2\$ chez les agriculteurs). L'activité commerciale une part importante dans le revenu total des ménages agri-commerçants (1029,6\$ soit 52%). Ce type de revenu est orienté vers les dépenses courantes et régulières des ménages et le revenu agricole est orienté vers l'épargne et l'investissement. Les ménages agriculteurs dépendent de l'agriculture pour principalement leur survie, ils n'épargnent pas et n'investissent presque pas. Ils bénéficient d'une autre source de revenu à savoir les dons, transferts et salariat agricole (22,2% de leur revenu total) contre 1,8% chez les ménages agri-commerçants. Ce qui les rend plus vulnérable aux chocs saisonniers. Ils ont un niveau relativement faible d'instruction (3 ans d'études) et seulement 2/5 de leurs enfants sont scolarisés contre 3 /4 des enfants d'agri-commerçants. Ils mangent en moyenne une fois par jour contre 2,5 fois par jour pour les agri-commerçants. Ces résultats viennent donc confirmer notre hypothèse de départ selon laquelle l'activité commerciale constitue une source de survie des ménages et de financement au développement de l'activité agricole.

A partir de la décomposition de l'indice de Gini, les résultats montrent que pour un indice de Gini de 0,5242, le revenu issu du commerce contribue fortement à l'inégalité de revenus des ménages à l'ordre de 58,7% contre une contribution à l'inégalité de l'ordre de 24,4% du revenu agricole pour un indice de Gini de 0,2356. Il existe une forte corrélation entre le revenu total des ménages et le revenu issu du commerce (0,877). Plus le revenu commerciale augmente, plus sensiblement augmente le revenu total du ménage. Le revenu agricole n'influence pas sensiblement le revenu total (0,562). Une corrélation négative a été observée entre les autres sources de revenus et le revenu total (-0,306). Les ménages agriculteurs recourent à l'extérieur pour survivre surtout en période de soudure. Ils dépendent des dons et transferts et/ou travaillent dans les exploitations des autres pour un maigre salaire soit en nature ou en espèces. Finalement, plus le revenu total d'un ménage augmente, plus ce type de revenus (ou aides) diminue. De ces résultats, on peut supposer que si tous les ménages pratiquaient l'activité non-agricole (commerce), cela réduirait les inégalités de revenus.

Les ménages agriculteurs sont plus exposés au phénomène de pauvreté. Ils représentent 77,5% des pauvres identifiés. Chez les ménages agriculteurs, près de 81% ne parviennent pas à couvrir leurs besoins de base contre seulement 24% chez les ménages agri-commerçants. Disons que les ménages subissent le phénomène de pauvreté à des degrés différents. La profondeur de la pauvreté est plus accentuée chez les ménages agriculteurs (37,6%) que chez les ménages agri-commerçants (1,9%). En plus, la pauvreté est plus sévère chez les ménages agriculteurs (21,9%) que chez les ménages agri-commerçants (0,3%). Le genre influe sur la situation des ménages. Sur les 13 ménages agri-commerçants gérés par femmes, 11 (soit 84,6%) ne connaissent pas le phénomène de pauvreté. Chez les ménages agriculteurs, les 13 ménages identifiés comme non-pauvres sont également majoritairement constitués des ménages gérés par la femme (8 ménages soit 61,5%).

L'analyse faite des inégalités de revenus et de la pauvreté confirme également notre deuxième hypothèse de départ selon laquelle *la participation à l'activité non-agricole pourrait accroître les disparités de revenu et réduire la pauvreté*. La présente étude rejoint les résultats des études de Zhu et Luo (2005) dans les conclusions suivantes : L'activité non-agricole influence l'économie rurale à travers plusieurs canaux. Premièrement, l'emploi non-agricole réduit la pression sur la terre dans les zones pauvres. L'activité non-agricole peut donc contribuer à la sortie du cercle vicieux de « pauvreté - culture extensive - dégradation

écologique - pauvreté ». Deuxièmement, le revenu provenant de l'activité non-agricole peut augmenter significativement le revenu des ménages et leur capacité à investir dans l'agriculture, réduire les fluctuations de revenu, et permettre l'adoption de technologies agricoles plus risquées mais plus rentables. Cela favorise la transformation de l'agriculture traditionnelle en une agriculture moderne. Troisièmement, le revenu non-agricole est souvent une source d'épargne, et joue ainsi un rôle de sécurité alimentaire. Les ménages ayant diversifié leur revenu par l'activité non-agricole seront plus aptes à surmonter les chocs négatifs.

Eu égard à ce qui précède et dans le contexte actuel du milieu étudié, peut-on encourager ou pas l'expansion de l'activité commerciale dans le processus de développement économique du milieu? Les points de vue peuvent être partagés. L'activité commerciale joue ici le rôle de survie mais pas forcément de développement rural durable. Les économistes de développement se mettent tous d'accord que l'agriculture est le moteur du développement pour une croissance pro-pauvres surtout dans les pays en développement à vocation agricole comme la RD Congo. A l'issue de cette étude un constat est fait : l'effondrement du secteur agricole. La résolution des problèmes liés à l'accès à la terre, au crédit et aux marchés devraient être les voies de sortie pour limiter les migrations vers d'autres secteurs au détriment de l'agriculture. La promotion des activités économiques féminines en est aussi une clé vers le développement du monde rural.

Bibliographie

- Aghion, P. et P. Bolton, (1997), "A Trickle-Down Theory of Growth and Development." *Review of Economic Studies*, 64: 151-162.
- Alesina, A. et A. Drazen, (1991), "Why are Stabilizations Delayed?" *American Economic Review*, vol. 81, n° 5: 1170-1188.
- Alesina, A. et D. Rodrik, (1994), "Distributive Politics and Economic Growth." *Quarterly Journal of Economics*, 465-485.
- Ashley, C. & Carney, D. (1999), 'Sustainable livelihoods: Lessons from early experience'. London: Department for International Development DFID. (Available at <http://www.livelihoods.org/info/docs/nrcadc.pdf>)
- Asselin, L. M & Dauphin, A, (2000), « *Mesure de la pauvreté : un cadre conceptuel* » Centre Canadien d'Etude et Coopération Internationale, Québec.
- BAfD, OCDE, PNUD, CEA (2011), *Perspectives économiques de l'Afrique 2011*, OCDE. <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/30727892-FR-RDCONGO-PEA2008.PDF>, site consulté le 15 mai 2012.
- Banerjee, A. et A.-F. Newman, (1993) "Occupational Choice and the Process of Development." *Journal of Political Economy*, vol. 101, n° 2: 274-298.
- Banque Africaine de Développement, (2010), *Analyse de la Pauvreté en RD Congo*, Working paper n°112.
- Banque africaine de développement, (2007/2008), *Perspectives économique en Afrique*.
- Banque mondiale, (2008), *Rapport sur le développement dans le monde : l'agriculture au service du développement*, ISBN : 978-0-8213-7299-9, Washington.
- Becker (1974), A theory of social Interactions, *Journal of Political Economy* 82: 1063-1094.
- Bénabou, R., (2000), "Heterogeneity, Stratification, and Growth: Macroeconomic Implications of Community Structure and School Finance." *American Economic Review*, vol. 86, n° 3: 584-609.
- Bourguignon, F. et T. Verdier, (1998), "*Oligarchy, Democracy, Inequality and Growth*." Ronéo, DELTA.
- Brown M. (1994), Using Gini-style indices to evaluate the spatial patterns of health practitioners: Theoretical considerations and an application based on Alberta data. *Soc. Sci. Med.* Vol. 38, No. 9. pp. 1243-1256.
- Carter M., Katz E., (1997), *Separate Spheres and the conjugal contract: Understanding the Impact of gender-Biased development*, éd. J.A.H. Haddad L., Hoddinott. Baltimore: The Johns Hopkins University Press, pp.95-111.
- Claire Gondard-Delcroix et Sophie Rousseau, (2004), « Vulnérabilité et Stratégies durables de gestion des risques : Une étude appliquée aux ménages ruraux de Madagascar », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 3 : Les dimensions humaine et sociale du Développement Durable, consulté le 24 juillet 2012. URL : <http://developpementdurable.revues.org/1143>.
- Dagnelie P., (2007), *Statistique théorique et appliquée*, Tome 1, éd. De boeck, 2^e éd. ISBN 978-2-8041-5312-0.
- Didier de Failly, (2000), *l'économie du sud-kivu 1990-2000: mutations profondes cachées par une panne in l'afrique des grands lacs*. Annuaire 1999-2000.
- Durlauf, S.-N., (1994), "Spillovers, Stratification, and Inequality." *European Economic Review*, 38: 836-845.
- Durlauf, S.-N., (1996), "A Theory of Persistent Income Inequality." *Journal of Economic Growth*, 1: 75-93.

- Ellis F. (1998), "Household strategies and rural livelihood diversification", *The Journal of Development Studies*, vol. 35(1), pp. 1-38.
- Ellis F., (2000), *Rural Livelihoods and Diversity in Developing Countries*, Oxford University Press, New York, ISBN 0198296967, 9780198296966, p.296.
- Enquête 1-2-3, (2004 – 2005), Analyse conjointe Banque Mondiale - Afristat -U PPE (INS).
- Escobal J. (2001), « *The Determinants of Nonfarm Income Diversification in Rural Peru* », *World Development* 29(3): pp.497-508
- Fernandez, R. et D. Rodrik, (1991) "Resistance to Reform: Status Quo Bias in the Presence of Individual-Specific Uncertainty." *American Economic Review*, vol. 81, n°5: 1146-1155.
- Foster, J.E; Greer, J; Thorbecke, E., (1984), « A Class of Decomposable Poverty Indices », *Econometrica* 52, pp.761-766.
- Galor, O. et D. Tsiddon, (1997) "Technological Progress, Mobility, and Economic Growth." *The American Economic Review*, vol. 87, n° 3: 363-382.
- Groupe de Canberra (2001), *Expert group on household Income statistics: Final report and recommendations* (Ottawa).
- Haddad L., Haddinott J. Alderman H. (1997), *Intrahousehold Ressource allocation in Developing Countries: Models, Methods and Policy*, Baltimore: The Johns Hopkins University Press.
- Hicks, J.R., (1946), *Value and capital: An inquiry into some fundamental principles of economic theory*, deuxième édition (Oxford, Clarendon Press).
- Houriez, J-M et Legris, B , (1997), « L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultat » *Economie et Statistiques* 308-309 et 310(8/9/10) INSEE , France .
- INSEE (1999). *La consommation des ménages en 1999* (Paris).
- Jean-Pierre Butault, Nathalie Delame et Philippe Lerouvillois, (2005), « Activité extérieure et revenus des ménages agricoles », *Économie rurale* [En ligne], 289-290, mis en ligne le 03 mars 2009, consulté le 06 août 2012. URL : <http://economierurale.revues.org/139>
- Kaldor N. (1956), "Alternative Theories of Distribution", *Review of Economic Studies*, 23(2), 94-100.
- Kimhi A. (1994), « Quasi Maximum Likelihood Estimation of Multivariate Probit Models : Farm Couples' Labor Participation », *American Journal of Agricultural Economics* 76(4) : pp.828-835.
- Krebs S.(2004), *Activités non agricoles et financement de l'exploitation agricole*. Thèse de l'Université de Nancy II, 473 p.
- Kuznets S. (1955), "Economic Growth and Income Inequality", *American Economic Review*, 45: 1-28.
- Lachaud J. P, (1997), « *Pauvreté et choix méthodologique : cas de la Mauritanie* », CED, Université de Bordeaux, France.
- Lapenu C. et Zeller M., (2000), "Non-agricultural and total incomes". In Minten B et M. Zeller, *Beyond market liberalization: Welfare, income generation and environmental sustainability in rural Madagascar*. Ashgate, Aldershot, pp. 143-166.
- Malcolm Gillis, Dwight H. Perkins, Michael Roemer et Donald R. Snodgrass, (1998), *Economie de developpement*, éd. De Boeck, 4^e éd., ISBN 2-8041-2758-3.
- Mastaki J-L (2006), *Le rôle des goulots d'étranglement de la commercialisation dans l'adoption des innovations agricoles chez les producteurs vivriers du Sud-Kivu (Est de la R.D.Congo)*, Thèse de doctorat en sciences agronomiques et ingénierie biologique, Economie et développement rural, Faculté Universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux.
- Michel, Suzanne (1995), « Sécurité alimentaire et pauvreté ». In : *Options méditerranéennes : Sécurité alimentaire en Méditerranée, série. A / n°26*, Washington, pp.
- Nfuamba L. F., (2010), *Analyse des rapports marchands dans les filières agricoles vivrières du Sud-kivu. Cas du sorgho dans la chefferie de kabare*, TFE, FUSAGx.

- Orazio Attanasio et Chiara Binelli (2004), « Inégalité, croissance et politiques redistributives », *Afrique contemporaine* 3/2004 (n°211), p.107-139. URL : www.caim.info/revue-afrique-contemporaine-2004-3-page-107htm. DOI: 10.3917/afco.211.0107
- Persson, T. et G. Tabellini, (1994), "Is Inequality Harmful for Growth?" *Review of Economic Studies*, 60: 755-776.
- PNUD (2009), *Province du Sud-kivu. Profil résumé, Pauvreté et conditions de vie des ménages*, Kinshasa. http://skolidarPortrait_kivu_2009.pdf ite.com/Documents/, site consulté le 25 juin 2012.
- Pyatt G., Chen C., Fei J., (1980), « The Distribution of Income by Factor Component », *Quarterly Journal of Economics* 95(3): pp.451-473.
- Ray, D., (1998), *Development Economics*, Princeton University Press.
- Ravallion, M., (1994), « *Poverty Comparison* », Harwood Academics Publishers
- Sakho Jimbira M.S., (2009), *L'autonomie alimentaire par la diversification des activités: le cas des ménages agricoles du Bassin arachidier au Sénégal*, Thèse, Faculté des Sciences Economiques, Université Montpellier 1. France.
- Samuelson P., (1956), Social indifference curves, *Quarterly Journal of Economics* 70:1-22.
- Statistique Canada, 2010, *Méthodes et pratiques d'enquête* No 12-587-X, ISBN 978-1-100-95206-2, hors série, Ottawa, p.434
- Sen, A.**, (1981), *Poverty and famine: an essay on entitlement and deprivation*, Oxford University Press.
- Sen. A., (1995), *Commodities and Capability*, Amsterdam: North Holland, 1985 in Annual World
- Sen A., (2000), *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, éd. Odile Jacob, 356p.
- Stark O., (1991), *The Migration of Labor*, Oxford, Basil Blackwell, 406 p.
- Strauss J., Beegle K. (1996), *Intrahousehold allocation: A Review of theories, Empirical evidence and policy issues*, MSU International development Working papers 62.
- Utshudi Ona, I. (2006), *La sécurisation foncière paysanne: critique de l'enregistrement et recherche d'une alternative à travers les enquêtes de terrain*, LEAD/ Bukavu, DiscussionPaper, N° 2006-07.
- VWIMA, S. (2008), *Commercialisation des produits agricoles vivriers dans la province du Sud-kivu : mesure de l'intégration des marchés ruraux*, TFE, FUSAGx.
- Zhu N (2002), *L'impact des activités non-agricoles rurales sur le revenu des agriculteurs en Chine*, CERDI, Etudes et Documents Ec.2002.22, Clermont-Ferrand, France.
- Zhu N et Luo X., (2005) *L'impact de la participation aux activités non-agricoles sur l'inégalité rurale : le cas de la Chine*, Oxford University Press.